

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. : 114 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES :

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Vers le démembrement de la Roumanie.

La Cour suprême de justice française.

Des réformes en Yougoslavie.

Les frictions entre l'Angleterre et le Japon.

Les négociations de la Roumanie avec la Hongrie et la Bulgarie, d'après les indications données par le Reich et l'Italie, sur lesquelles le gouvernement de Bucarest s'est définitivement axé, entrent dans une phase décisive. Le président du Conseil roumain a traité hier le problème des cessions territoriales qu'on exige pour donner satisfaction à la Hongrie et à la Bulgarie.

Au sujet de la Transylvanie, M. Gigurtu a déclaré qu'il n'existait que deux solutions pour résoudre cette question : soit entente complète entre la Hongrie et la Roumanie à l'exclusion de toute prétention territoriale, soit une séparation totale des Roumains et des Hongrois, mais qui ne pourra se faire sans échanges massifs de populations, impliquant pour la Roumanie de petites concessions territoriales.

Les gouvernements des deux pays, a ajouté M. Gigurtu, doivent maintenant s'efforcer de chercher entre ces deux extrêmes la meilleure voie pour la conclusion d'une entente possible désirée sincèrement et loyalement tant par le peuple hongrois que par le peuple roumain.

Pratiquement, la Roumanie cherchera à céder le moins possible et la Hongrie à obtenir le plus possible. Il y aura quelques tiraillements avant qu'une solution soit trouvée, car, en Roumanie, l'opinion publique est divisée sur la politique extérieure du gouvernement. L'ancien chef du parti national paysan, M. Maniu, mène la danse et fait publier des résolutions protestant contre toute cession territoriale, malgré les engagements certains pris par la Roumanie à Salzbourg.

En ce qui concerne le règlement entre la Bulgarie et la Roumanie, la délégation de Sofia est partie pour Craiova, en vue des pourparlers avec le gouvernement de Bucarest ; on se montre, en Bulgarie, très optimiste. On espère obtenir, sans trop de discussion, la cession de la Dobroudja. La Roumanie demanderait le remboursement des aménagements opérés dans cette région depuis 1918 : routes, chemins de fer, etc. La presse bulgare prévoit le rétablissement de la frontière de 1912 et rappelle les excellents termes dans lesquels le peuple bulgare et le peuple roumain ont vécu jusqu'au traité de Bucarest.

Le démembrement de la Roumanie, commencé avec la prise brutale de la Bessarabie et de la Bukovine par les Soviets, va continuer. Ce sera le prix du maintien de l'indépendance du pays, qu'assureront les puissances de l'Axe. Mais on devine que l'ablation de territoires fertiles comme la Transylvanie et la Dobroudja ne se fera pas sans douleur. Le président du Conseil roumain a fait appel au calme et à la compréhension de la nation, en soulignant qu'il y va de son existence et de son intégrité dans l'avenir.

Hier, jeudi, a eu lieu, à Riom (Puy-de-Dôme), la cérémonie d'installation de la Cour suprême de justice, chargée de rechercher et de punir les responsables de la défaite française.

La Cour était présidée par M. Caous, président de la Cour criminelle. M. Alibert, ministre-secrétaire d'Etat à la justice, était présent, ainsi que son chef de cabinet.

M. Jardel, greffier, a donné lecture de trois textes : du décret du 1^{er} août relatif à la composition de la Cour suprême ; du décret de convocation de la Cour et de l'arrêté du garde des Sceaux nommant M. Jardel greffier de ladite Cour.

Ce fut ensuite la prestation de serment suivant cette formule : « Je jure et promets de bien et fidèlement remplir mes fonctions, de garder religieusement le secret des délibéra-

tions et de me conduire en tout comme un digne et loyal magistrat. »

Le procureur général, M. Cassagnau, a déclaré alors qu'il n'avait plus de réquisitions à présenter ; il en formulera de nouvelles incessamment en vue d'une convocation ultérieure de la Cour. On sait qu'il s'agira vraisemblablement de la lecture du réquisitoire introductif et de la désignation des magistrats chargés de l'instruction.

Combien de temps faudra-t-il avant qu'on connaisse la date d'ouverture du procès lui-même ? Il est difficile de le dire, puisqu'on ne connaît pas encore les noms des accusés et les charges qui pèsent sur eux. D'autre part, l'inculpation de telle personne pourrait entraîner l'inculpation de telle autre. Les magistrats auront certes du travail, puisque c'est, en quelque sorte, toute l'histoire politique, militaire et diplomatique de la France, au cours de ces vingt dernières années, qui va être jugée.

**

La plupart des ministres yougoslaves se trouvent actuellement à Bled, en Slovénie, où ils étudient depuis quelque temps les problèmes d'ordre intérieur qui se posent au pays.

Il s'agit, notamment, d'établir une série de réformes économiques et sociales qui doivent permettre à la Yougoslavie de s'incorporer plus facilement au système économique et politique envisagé par les puissances de l'Axe pour le bassin balkanique et danubien.

Ces réformes consisteraient dans la création d'une sorte de régime corporatif et dans l'institution d'une économie dirigée. Le droit que se réserve l'Etat d'imposer à l'industrie lourde des commissaires gouvernementaux et le contrôle du commerce extérieur sont les premières mesures prises dans ce sens. Cette dernière mesure a été décidée à la suite d'exportations démesurées de produits agricoles, qui mettent actuellement en danger le ravitaillement du pays, ainsi qu'à cause d'importations superflues de produits de luxe qui dépouillent la Yougoslavie de son stock de devises.

En ce qui concerne les difficultés de ravitaillement, on annonce que cinquante boulangeries de la capitale ont dû fermer hier jeudi, faute de farine. De plus, le sucre et les huiles végétales deviennent de plus en plus rares. Le coût de la vie monte très rapidement.

Le gouvernement yougoslave envisage, en outre, la création de trois ministères nouveaux : propagande, communications et ravitaillement, qui devraient faciliter la collaboration économique et politique de la Yougoslavie avec les puissances de l'Axe.

**

On ne signale aucun changement dans les rapports anglo-nippons. M. Matsuoka, ministre des affaires étrangères, a été reçu hier, jeudi, en audience par l'empereur, pour lui faire rapport sur la situation diplomatique générale. Auparavant, l'empereur avait reçu M. Sato, ancien ambassadeur et chef de la mission économique en Italie.

Cependant, s'il n'y a pas eu, hier, de nouveaux incidents, il faut se garder de croire à une amélioration quelconque.

C'est ainsi que 120 membres de la Diète nipponne, représentant tous les anciens partis politiques, ont constitué une Association pour un nouveau régime politique. Ils ont voté une résolution déclarant que le gouvernement, soutenu par une puissante représentation politique, doit, dans ce nouveau régime, créer la fonction de chef (*Führer*) comme expression de l'unité indissoluble de la direction et du peuple.

Le moment est venu où l'Etat nippon doit

devenir totalitaire et doit préparer la guerre totale. « Dès aujourd'hui, nous recommençons notre vie politique, en collaborant à la grande tâche historique d'une nouvelle forme de l'Etat. »

Dans une deuxième résolution, l'Empire britannique est désigné ouvertement comme l'ennemi du Japon et le gouvernement est invité à prendre toutes les mesures nécessaires pour éliminer l'Angleterre de l'Asie orientale.

Quelques nouvelles initiatives du gouvernement français

Gourdon, 5 août.

Le gouvernement français poursuit sa tâche constructive avec une louable persévérance. Tout en travaillant à alléger, pour les rendre plus souples, les cadres administratifs de l'Etat, tout en s'appliquant à répondre aux exigences impérieuses d'une situation économique qu'il est bien permis de qualifier de sérieuse, il s'attaque, ici et là, à des abus anciens auxquels on ne peut que lui être reconnaissant de couper court.

C'est ainsi que, pour corriger les inconvénients de l'usage immodéré des sollicitations et des recommandations, il a été décidé que, désormais, dans chaque ministère, un service spécial examinera les demandes qui seront adressées au ministre compétent. On fera, sur chacune, une enquête rapide et on lui donnera, s'il y a lieu, une réponse. Une telle mesure contre le « piston » suffira-t-elle à détruire cette déplorable pratique ? On peut en douter ; du moins, libérera-t-elle les hommes publics de démarches fastidieuses et mettra-t-elle des entraves à un véritable système de passe-droits.

Bien plus importante et de plus large portée que cet essai de mise à la raison des solliciteurs impénitents est la suppression des comités consultatifs de l'enseignement primaire. Cette institution était née d'une bonne intention. Elle avait pour but d'établir une collaboration entre les services du Département de l'Instruction publique et les représentants du personnel de l'enseignement primaire lorsqu'il s'agissait de placer ou de déplacer les membres de cet enseignement. Si ces représentants s'étaient bornés à éclairer leurs chefs hiérarchiques sur la valeur professionnelle de leurs collègues, ou encore à attirer leur attention sur telle ou telle erreur qui pouvait être commise, c'eût été parfait. Mais certain esprit politique était intervenu, de la pire espèce, qui avait fait de ces comités les organes du fameux Syndicat des membres de l'enseignement primaire affilié à la Confédération générale du travail. On n'a pas oublié quelles doctrines révolutionnaires professait ouvertement ce syndicat et de quel esprit farouchement anticlérical il était animé. De l'anticléricalisme hargneux et militant, il était resté une des dernières forteresses. Son hostilité à l'égard des membres catholiques de l'enseignement primaire qui entendaient pratiquer leur religion ne désarma jamais. L'association des « Davidées », ainsi nommée parce que René Bazin a raconté, dans un roman célèbre, *Davidée Birot*, l'histoire à peine romancée de l'une d'elles, n'a cessé d'être dénoncée par le syndicat en question. Par le moyen des comités consultatifs, il s'appliquait, en toute occasion, à barrer la route à ceux et à celles qui n'avaient pas l'heur de partager ses partis-pris.

Préfets et inspecteurs d'académie se sont souvent trouvés impuissants quand il y avait lieu pour eux de prendre des sanctions, d'effectuer tel ou tel déplacement, parce qu'ils se heurtaient à une autorité devenue plus puissante que la leur, en raison des soutiens politiques et syndicalistes sur lesquels elle s'appuyait.

Pour le corps des instituteurs français soucieux de leur devoir et ayant conscience de la grandeur de leurs hautes fonctions, cette décision gouvernementale est une libération. Elle est le premier coup porté à une omnipotence qui mit plus d'une fois en échec l'autorité légitime de l'Etat.

C'est pour mieux dégager cette autorité d'autres servitudes du même genre que la loi organique de l'enseignement primaire vient, à son tour, d'être modifiée. Cette loi, qui date du 10 octobre 1886, stipulait que les inspecteurs de l'enseignement primaire, choisis parmi les instituteurs, seraient recrutés au concours. Ce système de recrutement est aboli, et remplacé par l'avancement au choix. On le voit, le nouveau ministre de l'Education nationale, M. Emile Mireaux, ne craint pas de porter la main sur

le régime de l'enseignement primaire dont on sait l'influence considérable qu'il a exercée en France depuis un demi-siècle.

La création d'une Cour suprême de justice, qui a fait l'objet de l'Acte constitutionnel N° 5, appelle aussi quelques commentaires. Jusqu'ici on ne connaissait en France que la Haute-Cour, que formait le Sénat, en vertu des lois de 1875, lorsqu'il y avait lieu de juger des attentats contre la sûreté de l'Etat. C'est à elle aussi que pouvaient être déférés, soit le président de la République, soit les ministres accusés de crimes ou de fautes commises dans l'exercice de leurs fonctions.

En dépit de la grande autorité de ses membres et de sa volonté sincère d'impartialité, la Haute-Cour restait un corps politique et elle n'intervenait que dans des occasions exceptionnelles. Pareil système avait de gros inconvénients.

La Cour suprême sera une institution permanente ; ceux qui la composeront seront soit des magistrats de carrière, soit des personnalités choisies en raison de leurs compétences particulières dans tel ou tel cas déterminé dont elle aura à connaître. Les peines qu'elle pourra infliger seront limitées à celles des livres premiers du Code pénal. Nous sommes bien, sans doute, toujours en présence d'une juridiction exceptionnelle, mais non plus extraordinaire et politique comme la Haute-Cour. Elle est, en tout cas, nettement subordonnée à la loi. On notera encore que la présidence en est confiée au président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, que ses six membres titulaires et ses trois membres suppléants sont nommés à vie, ce qui accroît leur indépendance.

L'opinion publique a accueilli avec faveur et satisfaction l'institution nouvelle. Elle répond à une préoccupation qui s'est fait jour dans un grand nombre d'esprits : le désir de savoir comment la France a pu en arriver là où elle en est et quelles responsabilités sont réellement engagées dans ses revers et ses malheurs.

Il convient d'y répondre, à condition toutefois, comme l'ont fait observer divers journaux, et entre autres le *Temps*, que nous citons, « que les procès qui vont être institués ne puissent, en aucun cas, être interprétés comme ayant un caractère d'opportunisme politique ». Ce que l'on attend en effet de la Cour suprême de justice, ce que l'on est en droit d'en attendre, étant données sa composition et les règles juridiques qui lui sont imposées, c'est qu'elle accomplisse sa fonction « en toute sérénité, en toute abstraction des passions politiques et aussi en toute fermeté ».

L'initiative que vient de prendre le maréchal Pétain a donc une portée considérable. Il se peut qu'elle exerce, sur le pays, une influence très heureuse, si elle fonctionne dans les conditions que nous venons de marquer. Le nouveau régime, par beaucoup, en France, comme à l'étranger, pourrait bien, à son tour, être jugé sur la manière dont agira la Cour suprême de justice.

Nous allons la voir à l'œuvre en même temps que nous verrons le personnel de l'enseignement primaire libéré des tutelles politiques qui pesaient sur lui. E. B.

NOUVELLES DIVERSES

Le duc et la duchesse de Windsor ont débarqué à Hamilton (Iles Bermudes).

— A Tirana, vient de se constituer l'Institut albanais pour la construction d'hôpitaux et d'écoles.

— En Nouvelle-Zélande, une proclamation prévoit l'enrôlement de la réserve des effectifs.

— La production du fer s'est élevée, en juillet, aux Etats-Unis, à 4.054.000 tonnes, contre 3.805.000 en juin.

— Les autorités arabes annoncent que le pèlerinage à La Mecque aura lieu comme d'habitude cette année.

— M. Louis Hautecœur vient d'être appelé par le ministre français de l'Instruction publique à la Direction générale des Beaux-Arts.

— La Chambre turque a approuvé un projet de loi portant reconstruction de la ville d'Ertingian, détruite par un tremblement de terre en décembre dernier.

— La délégation commerciale suédoise, qui est actuellement à Rome, rentrera prochainement à Stockholm.

— Selon un décret publié hier jeudi, tous les étrangers, en Egypte, doivent se faire inscrire auprès de la police afin d'obtenir une carte d'identité.

— Des négociations ont lieu entre l'Argentine et le Canada en vue d'établir des représentations diplomatiques à Buenos-Ayres et à Ottawa.

La guerre des trois empires

Le théâtre anglo-allemand

Berlin, 8 août.

Le haut-commandement communique :

Un de nos sous-marins a coulé trois bateaux marchands d'un total de plus 16.000 tonnes.

Dans la nuit du 7 au 8 août, des avions allemands ont posé des mines devant plusieurs ports anglais et ont attaqué différents ouvrages de défense, ainsi que des installations d'artillerie et de projecteurs.

D'autre part, à Leyland, une fabrique de moteurs, près de Chester, la fabrique de moteurs Vickers-Armstrong, et près de Yevil, des usines d'avions ont été bombardées ainsi que des entreprises industrielles près de Plymouth et d'autres installations près de Manchester, Cardiff, Dorchester et Plymouth.

Quelques avions ennemis ont survolé, dans la nuit du 7 au 8 août, l'Allemagne du nord et de l'ouest et ont lancé des bombes, sans causer de dégâts importants. Dans un faubourg d'Essen, ainsi que près de Datteln, des maisons d'habitation ont été endommagées. Les incendies qui s'étaient produits ont pu être maîtrisés. Une grange a été consumée.

Deux appareils ennemis ont été abattus.

Stockholm, 8 août.

Le vapeur-marchand suédois *Sgyn* a coulé près de la côte anglaise. Les 23 hommes composant l'équipage ont été débarqués à Liverpool. Ce bateau avait un déplacement de 1100 tonnes.

Londres, 8 août.

Communiqué de l'Amirauté :

Des avions de l'aviation navale ont effectué avec succès une attaque contre un dépôt de pétrole à Dolvik, à 8 km. de Bergen. Trois réservoirs de pétrole, d'une capacité totale de 7200 tonnes, se trouvaient à ce dépôt. On vit le plus gros de ces réservoirs faire explosion. Le 2^{me} fut gravement endommagé et incendié. Le plus petit réservoir, ainsi qu'une station de pompes et la jetée ont été très endommagés. Tous nos avions sont revenus sains et saufs.

Londres, 8 août.

Le ministère de l'Air communique :

Au cours de la nuit, un avion ennemi isolé a lancé des bombes au-dessus de différents endroits de l'Angleterre. On ne signale que peu de dégâts. Dans une partie du nord de l'Angleterre des tracts ont été lancés.

Londres, 8 août.

Le service d'information du ministère de l'Air rapporte que, la glace se formant sur leurs ailes, plusieurs bombardiers britanniques partis pour attaquer Kiel ne purent pas prendre de la hauteur. D'autres bombardiers de la même escadrille poursuivirent leur route malgré le mauvais temps et attaquèrent les chantiers navals qu'ils parvinrent à identifier alors qu'ils traversaient une trouée de nuages.

A un certain moment, une série d'explosions se produisirent. Près de Kiel, toutes les lumières de l'aérodrome de Holtenau s'éteignirent lorsque les premières bombes tombèrent près de la voie de départ illuminée et, à l'aérodrome de Hubun, des bombes tombèrent sur le terrain d'atterrissage.

Grandes batailles aéronavales

Berlin, 8 août.

Des bateaux rapides allemands ont attaqué, dans la nuit du 8 août, un convoi ennemi fortement protégé. Malgré la défense des bateaux d'accompagnement : contre-torpilleurs et vapeurs armés, un bateau-citerne de 8000 tonnes, un vapeur de 5000 tonnes et un autre de 4000 tonnes ont été coulés. Un plus petit bateau citerne a été incendié. Les bateaux rapides allemands s'en sont retournés sans perte.

L'aviation allemande a attaqué un convoi dans la Manche ; 12 bateaux, jaugeant 55.000 tonnes, ont été coulés et cinq avions de chasse britanniques, qui participaient à la défense des navires, ont été descendus. Un avion allemand a disparu.

Dans un combat aérien qui eut lieu dans la matinée, 29 appareils de chasses adverses ont été détruits. Deux avions allemands ont été perdus.

Londres, 8 août.

Un communiqué de l'Amirauté et du ministère de l'Air déclare :

Jeudi matin, au cours des dernières heures de l'obscurité, des patrouilleurs ennemis effectuèrent des attaques sur un de nos convois dans la Manche. Au cours de ces attaques, un torpilleur allemand fut coulé et un autre, endommagé. Trois caboteurs faisant partie du convoi furent torpillés et coulés.

Les attaques aériennes sur les convois commencent le matin et furent renouvelées à intervalles pendant toute la journée. Les résultats des bombardements ennemis ne sont pas complètement connus, mais plusieurs navires subirent des dégâts considérables. Un certain nombre de survivants et de blessés ont déjà été débarqués.

Les avions ennemis qui effectuèrent l'attaque consistaient en bombardiers, accompagnés de chasseurs monomoteurs et bimoteurs. Au fur et à mesure de chaque attaque, les formations ennemies furent vigoureusement attaquées par les escadrilles de chasseurs de la Royal Air Force. Des pertes sévères furent infligées à l'ennemi. On ne connaît pas encore tous les détails, mais il est

déjà confirmé que 53 avions ennemis furent abattus. Seize de nos chasseurs sont manquants.

Londres, 8 août.

L'Agence Reuter communique :

A la suite du succès remporté par les avions britanniques, au cours des combats au-dessus de la Manche, le total des avions ennemis abattus au-dessus ou autour des côtes de Grande-Bretagne depuis le premier raid en masse du 18 juin, se trouve porté à 275 et, depuis la déclaration de la guerre, à 349.

Londres, 8 août.

On croit savoir que, au cours de l'attaque effectuée dans la Manche, sur un convoi, par des canots torpilleurs ennemis, deux navires furent coulés par des torpilles. Sept membres des équipages furent recueillis par un navire et débarqués dans un port de la côte sud-est.

Les victimes civiles anglaises

Londres, 8 août.

On annonce officiellement que les victimes civiles des raids aériens sur la Grande-Bretagne, en juillet, ont été de 258 tués et 321 blessés.

Les tués comprennent 178 hommes, 57 femmes et 23 enfants au-dessous de 16 ans. Les blessés ont été de 227 hommes, 77 femmes et 17 enfants.

Les enfants européens aux Etats-Unis

Washington, 8 août.

Le projet de loi prévoyant de donner un asile temporaire aux Etats-Unis à des enfants européens âgés de moins de 16 ans, au nombre d'environ 200.000, a reçu l'approbation rapide et presque unanime du comité d'immigration de la Chambre des représentants.

Le plan serait en vigueur pendant deux ans.

Le théâtre anglo-italien

Rome, 8 août.

Le quartier général italien communique :

Une de nos colonnes, qui, il y a trois jours, avait franchi la frontière de la Somalie britannique, est arrivée à la mer et a occupé Zeila.

En Afrique orientale, nos formations de bombardement ont attaqué l'aéroport de Wajir, détruisant trois appareils et provoquant de graves dégâts et des incendies dans les installations. Un avion de chasse ennemi a été abattu.

Des incursions aériennes ennemies sur Dire-daoua et Massaouah n'ont pas causé de dégâts importants.

Dans la Méditerranée orientale, un convoi ennemi a été bombardé par notre aviation. Deux cargos ont été atteints et endommagés.

Londres, 8 août.

Selon les experts, qui commentent l'invasion de la Somalie britannique, la tâche du brigadier Chater, qui commande la défense, n'est pas facile, étant donné la supériorité numérique de l'ennemi. Il ne peut espérer recevoir de renforts pendant qu'une situation tendue existe dans d'autres régions du Moyen-Orient. Il sera obligé de compter sur son expérience des combats en Afrique, sur la qualité excellente de ses troupes et sur les difficultés que présentent les conditions de climat et de terrain.

Le Caire, 8 août.

Communiqué de la Royal Air Force :

Grosse activité aérienne sur tous les fronts. Nombreuses reconnaissances.

Des bateaux dans le port de Bardia (frontière de Libye) et des entrepôts ont été attaqués ; un gros bâtiment a été détruit.

Au cours d'une reconnaissance dans la région de Tobrouk, un de nos hydravions a été abattu. Un membre de son équipage a été tué et les trois autres ont été blessés et fait prisonniers.

Dans l'est africain italien, la base de sous-marins de Massouah (Erythrée) a été attaquée par des bombardiers britanniques les 6 et 7 août. Les rapports indiquent que des coups directs ont été enregistrés sur un vaisseau et un sous-marin.

Au cours d'un autre raid, trois bâtiments ont été endommagés. Tous nos avions sont revenus sains et saufs.

Des avions de combat ennemis se sont approchés de Malte, mais ils ont rebroussé chemin avant que nos chasseurs aient pu livrer le combat.

Londres, 8 août.

Le communiqué déclare que, en date du 7 août, la frontière du désert occidental était entièrement calme. On continue de signaler des mouvements ennemis, particulièrement le passage de transports motorisés.

Dans le Soudan, un raid aérien a eu lieu sans succès sur Atbara. A part cela, tout est calme.

En Somalie, comme on l'avait prévu, les colonnes motorisées ennemies se sont arrêtées après la prise de Hardeisa-Odweina, et une reconnaissance aérienne ne signale que peu de mouvement autour de ces localités. Dans la région de Burao et vers l'est, la situation est normale.

Dans le Kenya et en Palestine, rien à signaler.

Rome, 8 août.

L'Agence Stefani communique :

Dans les milieux autorisés, on déclare que l'occupation italienne de Zeila est le premier

chapitre d'une action de grande envergure visant à incorporer la Somalie britannique à l'Afrique orientale italienne et à résoudre le problème de l'unité des trois Somalies : italienne, anglaise et française.

La Somalie britannique et ses deux ports de Zeila et de Berbera constituent, avec Djibouti, les débouchés géographiques naturels du haut-plateau d'Ethiopie, ce qui fut reconnu même par M. Eden, à l'occasion de la visite qu'il fit à Rome au cours de l'été 1935, au moment où la tension entre l'Italie et l'Abyssinie s'aggravait.

A cette occasion, M. Eden avait proposé, pour éviter la guerre, que l'Italie se contentât de cessions territoriales dans les zones de la haute Somalie, que l'Ethiopie aurait dû consentir en échange du petit couloir que l'Angleterre aurait cédé à l'Ethiopie pour lui assurer un débouché à la mer.

Le plan Eden échoua à cause du refus de l'Italie, qui voulait une solution totalitaire de la question de l'Afrique.

A Gibraltar

Madrid, 8 août.

Le journal *Informaciones* publie un message du maire espagnol « symbolique » de Gibraltar au Caudillo.

Ce message dit, notamment, « que l'administration « symbolique » de Gibraltar suit d'un cœur ardent les événements actuels, qui aboutiront à la réalisation d'un rêve national nourri passionnément depuis des siècles ». « Souhaitons, conclut le message, que le jour soit proche où l'administration « symbolique » de Gibraltar prendra effectivement possession de la ville. »

Une explosion dans une fabrique d'obus italienne

Rome, 8 août.

Jeudi après midi, une explosion s'est produite dans un atelier pour le chargement de projectiles. L'atelier a été presque entièrement détruit par l'explosion qui a endommagé en outre une caserne située tout près de l'atelier. Les vitres ont été cassées dans de nombreuses maisons.

Parmi les ouvriers qui étaient au travail, on compte 39 morts et quelques centaines de blessés qui sont tous légèrement atteints. Les autorités se sont rendues sur les lieux, organisant immédiatement l'œuvre de secours et de déblayement.

Le sous-secrétaire d'Etat à la guerre se rendra à Plaisance en compagnie de quelques généraux de la direction de l'artillerie pour ouvrir une enquête sur les causes de l'explosion.

La population de la ville fait preuve d'un calme exemplaire.

Une journée de prières aux Etats-Unis

Hyde-Park, 8 août.

M. Roosevelt a publié une proclamation fixant au dimanche 8 septembre le jour de prières où les Américains de toutes croyances et dénominations devront demander à Dieu « d'accorder à cette terre et au monde troublé, une paix juste et durable ».

La proclamation ajoute : « Lorsque chaque jour qui passe apporte de tristes nouvelles de l'étranger, nous avons particulièrement conscience du pouvoir divin. Il est bienséant que, à un moment comme celui-ci, nous priions le Dieu Tout-Puissant pour qu'Il bénisse notre pays et pour qu'une paix juste et permanente parmi toutes les nations du monde soit établie. »

Au Luxembourg

Luxembourg, 8 août.

L'Agence DNB publie l'information suivante : Le retour des habitants luxembourgeois dans leur pays s'accroît : 80.000 habitants, sur les 300.000 que compte le Luxembourg, furent contraints de quitter le pays ; 35.000 d'entre eux se rendirent dans le nord du pays, tandis que 45.000 autres furent répartis dans différents départements français.

Le 20 juin, ceux qui s'étaient réfugiés dans le nord purent regagner leurs logis. A la conclusion de l'armistice, le retour au pays des Luxembourgeois et des Belges évacués commença lentement. A la fin de juillet, tous les réfugiés luxembourgeois qui se trouvaient en France occupée étaient rentrés chez eux. Le retour de ceux qui se trouvaient dans la zone non-occupée s'avéra très difficile. On évalue à 15.000 le nombre des Luxembourgeois qui se trouvent au nord de Lyon et dans les environs de Montpellier.

Afin de venir en aide à ces malheureux, des transports de vivres sont envoyés régulièrement dans ces centres d'évacuation. Deux mille huit cents réfugiés ont pu jusqu'ici être ramenés au pays du département de l'Hérault, dans le sud de la France.

LA BOLCHÉVISATION DES ÉTATS BALTES

Kaunas, 8 août.

Le gouvernement lithuanien a publié une loi selon laquelle les citoyens lithuaniens qui se sont enfuis à l'étranger après le 15 juin sont considérés comme ennemis du peuple.

Leurs biens sont saisis au profit de l'Etat.

La politique roumaine

Bucarest, 8 août.

Le roi a promulgué deux lois fondamentales pour régler la question juive en Roumanie.

L'une de ces lois règle le statut juridique des habitants juifs de Roumanie. Dans l'exposé des motifs, il est dit que la question juive en Roumanie pose un problème politique, juridique et économique. On peut dire que, par la solution de ces problèmes, les droits du peuple roumain seront fixés.

Les Israélites représentent le 10 % de la population totale du pays. La loi règle la question sur la base raciste. Déjà, la constitution de 1934 établit une différence juridique et politique entre les Roumains de race et les citoyens roumains.

La loi précise exactement quelles sont les personnes qui doivent être considérées comme juives. L'adhésion des juifs au christianisme reste sans influence sur le statut juridique de l'intéressé.

Les juifs de Roumanie sont répartis en trois catégories : 1^o Juifs entrés en Roumanie après le 30 décembre 1918 ; 2^o Juifs ayant acquis individuellement la nationalité roumaine avant cette date et qui, dans les guerres de la Roumanie, ont combattu dans l'armée roumaine sur la ligne de feu, ainsi que les blessés, les décorés et les survivants de juifs tombés dans la guerre de Roumanie ; 3^o Tous les autres juifs, établis même depuis très longtemps en Roumanie, mais qui ne se sont pas distingués par des actions de guerre.

Les juifs de la 1^{re} et de la 3^{me} catégories ne peuvent pas être fonctionnaires publics ou exercer des professions de caractère public, par exemple celles de notaire, avocat, expert, etc. Il leur est également interdit d'être membres de conseils d'administration d'entreprises publiques et privées. Ils ne peuvent non plus faire partie de l'armée. Ils ne peuvent ni diriger, ni posséder des cinématographes ni éditer des livres ou des journaux. Enfin, ils ne peuvent non plus faire partie des associations sportives roumaines. Les juifs de 1^{re} et 3^{me} catégories devront, en place du service militaire, payer un impôt spécial ou accomplir un service de travail.

Aucun juif ne peut acquérir des propriétés immobilières dans les communes rurales de Roumanie. Le ministère de l'Agriculture est autorisé à procéder à l'expropriation de telles propriétés. Mais, avant l'expropriation, les juifs peuvent vendre ces propriétés à des Roumains de race. Les juifs ne peuvent non plus acquérir dans les communes rurales des entreprises industrielles. Enfin, il leur est défendu de changer leurs noms en noms roumains. L'enseignement scolaire pour les juifs sera réglé spécialement.

La deuxième loi interdit les mariages entre juifs et Roumains de race. De telles unions ne doivent également pas être conclues à l'étranger.

Bucarest, 8 août.

Les ministres expulsés de la Garde de fer, MM. Budisteanu, ministre des cultes, Noveanu, ministre de l'inventaire, et Bideanu, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances, ont donné leur démission, laquelle, jusqu'à présent, n'a pas été acceptée par le roi Carol.

Bucarest, 8 août.

Jeudi, 22 journalistes, en majorité juifs, ont été arrêtés et internés pour propagation de nouvelles alarmistes.

Bucarest, 8 août.

Jeudi soir, a été signé à Bucarest un protocole additionnel à la convention économique entre l'Allemagne et la Roumanie, concernant l'exportation des céréales roumaines en Allemagne.

Les dettes de l'autre guerre

Washington, 8 août.

Le secrétaire de la Trésorerie américaine, M. Morgenthau, a révélé que les Etats-Unis envisageaient la possibilité d'utiliser les crédits français gelés en Amérique pour régler les paiements relatifs à la dette de la Grande guerre.

Il a ajouté que, avant que les avoirs français fussent libérés, il désirait voir quel serait le sort des avoirs et des dettes américaines en France.

Comme on lui demandait si les règlements bloquant les fonds appartenant aux pays occupés par l'Allemagne s'appliquaient également à l'Allemagne, M. Morgenthau a répondu : « Non ! N'importe quel montant peut être envoyé en Allemagne et nous ne pouvons rien y faire. Ceci est stupide, mais nous sommes en paix avec l'Allemagne. »

Les manifestations soviétiques de Finlande

Helsinki, 8 août.

En ce qui concerne les manifestations qui se sont déroulées ces derniers jours en Finlande, le bureau d'information du gouvernement déclare que les mesures de police prises contre des membres des « Amis de l'Union soviétique » n'étaient nullement dirigées contre le développement de bonnes et amicales relations de la Finlande avec la Russie. Au contraire, toutes les classes de la population devraient soutenir le gouvernement dans ses efforts pour établir de tels rapports.

Le gouvernement Pétain

La durée du travail

Vichy, 8 août.

La presse française a publié récemment une information selon laquelle le gouvernement envisagerait d'appliquer au monde du travail la semaine de 51 heures.

M. Belin, interrogé sur ce problème de la durée du travail, vient de préciser les intentions du gouvernement.

Nous voulons tout d'abord faire en sorte que, dans une situation économique particulièrement grave, un plus grand nombre de Français trouvent un emploi qui leur assure le minimum vital auquel ils ont droit. Mais il y a peu de travail et beaucoup de main-d'œuvre, celle-ci sans cesse accrue par les opérations de démobilisation qui se poursuivent maintenant à un rythme accéléré.

Aussi bien M. René Belin, envisage-t-il un aménagement provisoire de la durée légale du travail.

J'ajoute que, dans les circonstances actuelles, il n'est pas raisonnable de parler d'un accroissement de la durée de travail, alors que des millions d'hommes n'ont rien à faire. Mais, je le répète, les temps sont proches où nous pourrions tenir un autre langage.

La lutte contre l'alcoolisme

Vichy, 8 août.

Des lois semi-prohibitionnistes seront promulguées prochainement par un décret du maréchal Pétain. Le public ne sera autorisé à boire que du vin et de la bière.

Dans son effort pour éliminer l'alcoolisme, le gouvernement français limitera toutes les boissons alcooliques à un minimum de 15 %, à l'exception de l'eau-de-vie et des autres boissons faites avec des fruits ou avec des graines, telles que le cognac, l'armagnac et le brandy.

Seront particulièrement défendus : le Pernod, l'absinthe et les autres alcools pris généralement comme apéritifs.

Les vins de Porto et de malaga ainsi que les autres apéritifs ne seront autorisés que s'ils sont coupés jusqu'à 15 degrés. Il sera défendu de vendre dans les bars des boissons de plus de 15 degrés. Une exception sera faite pour les restaurants, où il sera permis, à tous ceux qui auront diné, de boire un verre de cognac ou un cordial après leur repas.

Le commissaire à l'éducation physique

Vichy, 8 août.

Le *Journal officiel* a promulgué jeudi une loi reconnaissant d'utilité publique la Croix-Rouge française, ainsi qu'une loi portant création d'un commissariat général à l'éducation physique et aux sports.

Un décret, paru également au *Journal officiel*, nomme M. Jean Borotra commissaire général à l'éducation physique et aux sports.

Un mouvement préfectoral

Vichy, 8 août.

M. Adrien Marquet, ministre de l'Intérieur, a fait approuver un important mouvement préfectoral.

M. Ancel, préfet de Maine-et-Loire, et M. Bodenau, préfet de la Gironde, sont mis en disponibilité.

M. Roussillon, préfet en service détaché, est nommé préfet de Maine-et-Loire. M. Roussillon, étant préfet de la Lozère en 1936, avait été mis en disponibilité par le gouvernement Léon Blum pour avoir refusé de recevoir une délégation qui s'était présentée à la préfecture derrière un drapeau rouge.

Contre la lutte des classes

Vichy, 8 août.

Le *Petit Journal* relate que, au cours d'une réunion de la Confédération générale du travail, qui s'est tenue à Toulouse, celle-ci a décidé « de se dégager de la lutte des classes ». Elle aura pour but de défendre les droits du travail, la famille et les intérêts du pays.

Suivant ce journal, M. Léon Jouhaux, secrétaire général, a fait part de son intention de prendre définitivement sa retraite.

Hommage au maréchal Pétain

Vichy, 8 août.

De l'*Action française*, sous la signature de P. Varillon :

« Chacun de nous doit se persuader de cette vérité première que tous ceux qui, sous un prétexte ou sous un autre, par intérêt ou par sottise s'appliquent à diminuer l'autorité du chef du gouvernement français, sont des criminels qui doivent être traités comme tels et montrés du doigt sur la place publique. La seule, l'unique chance qui reste à la France de pouvoir traiter dans l'honneur avec les vainqueurs, c'est que le soin en soit laissé à celui devant qui leurs propres chefs s'inclinent. Pas libre le maréchal ? Il suffit pour se persuader du contraire de considérer : *primo* : les réformes qu'il a accomplies depuis six semaines ; *secundo* ; d'imaginer ce qui resterait aujourd'hui de la France si, dans la nuit du 16 au 17 juin 1940, il ne s'était trouvé là pour se substituer à ceux par la faute de qui tout se trouvait alors perdu. »

SI VOUS ETES CONNAISSEURS...

le « **DIABLERETS** » sera toujours à la base de votre apéritif. Pris pur, à l'eau ou mélangé au cassis, orangeade, curaçao, etc., vous devez reconnaître son arôme et ses qualités. 227

La fin des partis français

Vichy, 8 août.

On lit dans l'*Œuvre* :

Le rôle des assemblées est terminé. Comment celui des partis ne le serait-il pas ? Par quel paradoxe laisserait-on renaître à travers la France une agitation partisane, se développer une concurrence entre des clans politiques, alors que la nouvelle Constitution n'est pas rédigée, que les deux-tiers du territoire sont occupés, qu'une dictature nécessaire a été confiée au premier des citoyens ?

En fait, aucun parti ne se risque à une propagande, et aucun ne le pourrait, ayant probablement quelques questions à subir de la part de ceux qui naguère le suivaient. Et le gouvernement n'est sans doute pas d'humeur à laisser s'ouvrir cette foire aux étiquettes. Les chefs un peu trop chargés de responsabilités ont un intérêt majeur à se faire discrets, à prolonger leur cure de silence, et même à se terrer. D'autres, que la colère populaire a de moindres raisons de viser, et qui pourraient parler, ont assez de patriotisme pour régler leur action sur celle du Chef de l'Etat, et pour mettre leurs talents au seul service de la nation.

Et qu'on n'aille pas croire qu'il s'agit d'une brève éclipse, d'une mise en sommeil temporaire. Si d'aucuns imaginent que, la paix faite, le territoire évacué par la puissance occupante, la nouvelle Constitution promulguée, la vie va reprendre comme devant, avec bagarres électorales, foire d'empoigne, arrosages de presse, profitables pilleries et salivages sans fin, ceux-là commettent un peu plus qu'une erreur. Il y aura des assemblées, il y aura une exacte représentation des intérêts et des volontés : mais ces assemblées ne seront pas un assemblage de partis. Les partis sont morts et ne renaîtront pas.

Les partis étaient des mécaniques électorales, et non pas des groupements culturels, philosophiques ou religieux. Pas davantage des associations professionnelles. S'ils défendaient des intérêts, ceux-ci n'étaient pas représentés comme tels, et sans doute n'étaient-ils pas toujours avouables. La survivance des partis dans le régime nouveau serait dépourvue de sens, et elle serait un danger mortel.

Les restrictions alimentaires

Vichy, 8 août.

Les mesures de rationnement peuvent paraître sévères, écrit M. Lucien Romier, dont le *Figaro*, mais elles sont nécessaires pour assurer une répartition équitable des ressources. Il ajoute :

Comme l'a dit M. Caziot, ministre de l'agriculture, s'il faut se garder de « dramatiser » à plaisir le péril de disette auquel nous serions exposés, il faut aussi ne pas rendre ce péril inévitable et plus menaçant par un laisser-aller dont naîtraient des difficultés bien pires que celles d'aujourd'hui. Seul, le rationnement peut empêcher la mauvaise distribution des produits de première nécessité disponibles entre les consommateurs, et une folle hausse des prix qui transformerait la gêne présente en misère cruelle pour une grande partie de la population.

On sait que les premières causes du mal ont été les destructions de stocks, les ruptures de communications, les pertes de transports résultant des opérations de guerre, ajoutées au retard ou à l'insuffisance des travaux agricoles, à la désorganisation de nombreux commerces et industries qui concourent d'habitude au ravitaillement.

Un grand effort doit être poursuivi d'urgence pour rénover, élargir et assouplir nos méthodes de ravitaillement. Si l'aspect agricole de la question est capital, il ne faut pas perdre de vue l'importance de l'aspect administratif et de l'aspect commercial ou industriel.

Le général Noguès retourne en Afrique

Vichy, 8 août.

Le général Noguès, résident général au Maroc, commandant en chef des forces en Afrique du Nord, est parti de Vichy en avion pour rejoindre son poste.

Le général Noguès est resté trois jours à Vichy. Il s'est entretenu avec le maréchal Pétain et les membres du gouvernement.

Une mission annulée

Vichy, 8 août.

United Press apprend que le gouvernement français a annulé la mission de l'ancien premier-ministre Chautemps, qui devait visiter, comme ambassadeur spécial, les capitales de l'Amérique latine, pour expliquer les causes et les conséquences de la capitulation française.

DÉMISSION

DU MINISTRE DES POSTES AMÉRICAIN

Washington, 8 août.

M. Roosevelt a accepté la démission de M. Farley, ministre des postes.

Groquis montagnards

Toujours ce même temps gris bleu, incertain. On dirait que le printemps cherche à se présenter avec grâce, le ciel azuré à l'air de lui dire : « Allons, décide-toi ! » Mais le vent encore froid qui vrille la grisaille semble en grognant le tenir en échec. Ainsi, jour après jour, c'est un reflux perpétuel d'hiver finissant et de printemps ébauché.

Les sous-bois abritent une vie obscure, profonde, depuis l'humus en fermentation et le sol boueux que découvre la neige fondante et où se lèvent des plantes et naissent des fleurs, jusqu'à l'agitation fébrile des insectes. Les champs sont étoilés de grosses anémones souffrées et de gentianes bleues à cloches. Les pentes supérieures sont ornées d'avalanches, dont les formes varient des longs plis rigides d'un peplum de la statuaire antique jusqu'aux coquilles Louis XIV ouvertes en éventail et aux spires bien régulières. Au-dessous d'une arête aux corniches impressionnantes, la chute d'un bloc de neige durcie a ponctué la blancheur d'un pointillé régulier comme un ourlet.

Rencontré A., un des patrons des moutonniers de l'année dernière. Il me donne de bonnes nouvelles du bélier d'Oxford ; il s'est très vite accoutumé au Valais, les moutons vont bien. Léonce passera l'été au Bandarray avec ses bêtes, et Denis, pour raisons d'économies, n'a pas été rengagé cet été. Pauvre Denis ! il en a pleuré. Il y a aussi le vieux mulet qui se fait vieux, il a de l'asthme, il s'arrête constamment pour souffler, et A. a une envie presque orgueilleuse de le troquer contre un jeune cheval des Franches-Montagnes. Moi, je suis pour les mulets valaisans et je déconseille vivement à A. de prendre un cheval ; je fais valoir ma vieille expérience d'artilleur de montagne.

Ce matin, en mettant le nez à la fenêtre, j'aurais pu me croire en octobre. Ainsi le printemps fougueux rencontre dans de mêmes éléments le mélancolique automne. Des feux dans les champs tissaient à la hauteur des mêlées de fines fumées bleuissantes, et répandaient une bonne odeur de bois brûlé. La « toilette » des prés continue. On voit partout des filles aux corsages de couleur maniant le râteau, et des hommes qui, la fourche à la main, éparpillent le fumier. Des enfants jouent près des feux. Mais il manque à tous ces tableaux les cloches du bétail. C'est dans un silence vide qu'évoluent ces images d'automne printannières...

Le soleil projette une amusante ombre chinoise sur le vaste mur gris de la Combe : c'est un petit nuage fuyant au fil du vent et qui a l'air de regarder, amusé, sa silhouette glisser sur la paroi. La Combe est encore sous le règne du gris. Pas de verdure, nulle fleur, rien que des pierres, des névés qui fondent, encore de la grosse neige d'hiver, et, bondissant par intervalles pour s'enfoncer sous la neige, le torrent. Mélancolie ! Mélancolie !... Un vent aigrelet se met à souffler ; je relève le col de mon Burberry et je rentre.

L'aubergiste a sorti ses trois vaches pour la première fois de l'année. On ne leur met pas encore les cloches, ce qui les humilie. Pour qui connaît ces montagnes toutes vibrantes des sonnailles des grands troupeaux, l'été, c'est une impression bien curieuse de voir ces trois vaches brouter au bord du chemin sans les entendre...

Conversation avec le garde-chasse. Il me raconte son hiver. Les chevreuils n'ont pas trop souffert des grandes neiges ; les renards, cependant, en ont dévoré plusieurs. Quant aux chamois, ils se portent très bien. Les chèvres mettent bas maintenant ; les cabris, à peine plus gros que des agneaux d'un jour, se serrent contre la mère et tremblent sur leurs longues jambes grêles. Dans trois semaines, la vie commencera de devenir dangereuse pour eux à cause des aigles. Dès l'instant qu'ils s'écartent de leur mère pour jouer entre eux, les cabris sont à la

merci du terrible rapace ; l'aigle, rusé, leur fond dessus « comme un coup de fusil », suivant l'expression de Germain, et remonte emportant sa proie ; on voit alors un malheureux cabri tout noir qui gigote très haut dans l'espace... puis plus rien. Les marmottes, par contre, n'ont pas encore leurs petits, l'époque nuptiale n'ayant lieu que durant les premiers beaux jours d'avril, c'est-à-dire lorsque le printemps commençant attire les bêtes hors du terrier natal ; ce ne sera donc pas avant un mois que les « marmottins » verront le jour. Le garde me dit que ces nouveaux-nés ne sont pas plus gros que de tout petits chats, et qu'ils jouent, qu'ils jouent à n'en plus pouvoir ; il suffit du coup de sifflet maternel pour leur faire réintégrer le terrier protecteur. Comme ils sont très curieux, on peut les approcher jusqu'à quelques mètres sans les troubler le moins du monde ; n'ayant jamais vu d'hommes, les pauvres innocents n'y prennent même pas garde et les dévisagent curieusement. A moins, naturellement, que le coup de sifflet de la mère ne les rappelle impérieusement à l'ordre.

Un fort vent soufflait ce matin. J'ai dû m'appuyer à un rocher pour examiner à l'aise les remises des chamois. Là-haut, les névés et le gazon alternent. Au-dessus, c'est encore les étendues neigeuses hivernales, raturées de traces. Voici justement un chamois qui, sur une crête, est profilé contre un champ de neige. Le cou tendu, l'avant-main poussée en avant, dégageant sa jolie ligne d'arrière-main, il monte à une allure souple et allongée, puis disparaît.

De la lisière de la forêt, à l'endroit où le chemin de la vallée en débouche, le tableau est d'un romantisme charmant. Oh ! très peu de chose : la vallée et ses lointains ! Ce matin-là, ces horizons sont d'un bleu suave, un bleu printanier mêlé de vert pâle, et là-bas, autour de ce minuscule village noir, campé au milieu d'un plateau, on voit le damier brunâtre des champs fraîchement retournés (« grapiionné », comme on dit ici). Ce damier brun est, à son tour, serti du vert acide des prés, si verts, qu'on les dirait passés au vernis.

La Fouly est toujours déserte sous un ciel bleu violet très archipel grec. Monté jusqu'au « grenier », la fruitière de l'alpage. Voici ses murs blanc jaunâtre devant les sapins. Un ruisseau invisible dégringole des pâturages où fondent les névés. Des papillons vont et viennent, pareils à de minuscules cerfs-volants. Un petit oiseau, invisible lui aussi, lance quelques trilles en mineur, aiguës. Puis son chant devient une modulation si pure et candide qu'on dirait une prière enfantine. Je pénètre dans la forêt. De la neige s'amenuise au creux des rochers ; la mousse, les lichens, les ramures sombres, tout respire encore l'hiver. Une odeur de résine et d'ombre circule dans ce silence merveilleux. Et derrière la masse des arbres, on voit, comme au fond d'un kaléidoscope, le paysage brisé des glaciers et des montagnes tachetées de neige.

Charles Gos.

PETITE GAZETTE

Le festival shakespearien à Stratford

Stratford-on-Avon, la ville natale du poète Shakespeare, voit, chaque année, se dérouler dans ses murs un festival shakespearien, qui attire des milliers de spectateurs. En temps de paix, le festival s'ouvrait le 23 avril et durait vingt semaines. A cette occasion, des excursions étaient organisées, qui amenaient des étrangers de tous pays, spécialement des Américains du nord, et, chaque jour, les 2000 places du théâtre de Shakespeare étaient toutes occupées.

On avait résolu, cette année, de limiter à dix semaines la durée du festival, mais le succès qu'il a rencontré a poussé les organisateurs à prolonger les représentations jusqu'en septembre. Le public se recrute actuellement dans les comtés du centre de l'Angleterre et parmi les soldats en congé.

Il y a huit pièces de Shakespeare au programme ; la salle est toujours comble. La foule ne manque pas de faire un pèlerinage à la maison natale de Shakespeare, au cottage d'Anne Hathaway, mais elle ne peut voir que les pièces, munies de quelques meubles, car les livres précieux et les manuscrits ont été enlevés et déposés dans les abris sûrs.

NOUVELLES DIVERSES

Le ministère turc du commerce a décidé de soumettre les marchés intérieurs à un contrôle sévère, afin d'exercer une surveillance des prix.

— Dans les mines belges, la reprise du travail fait de rapides progrès.

— La jeunesse roumaine, « Garde nationale », a ordonné qu'aucun ressortissant étranger qui n'est pas de religion chrétienne ne peut être membre de son association.

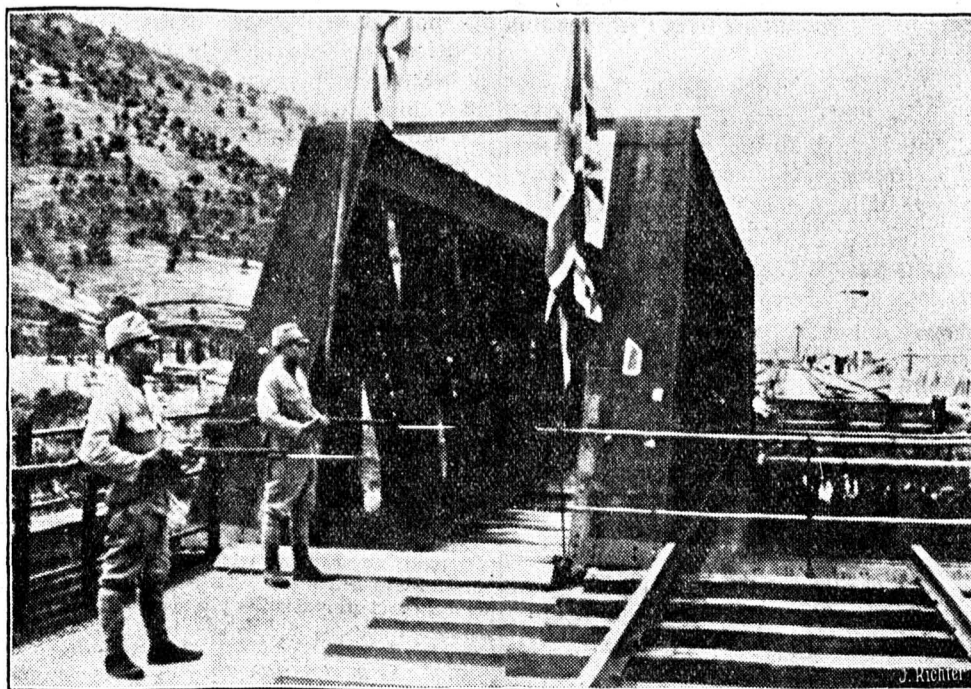
— Le colonel Maior a été nommé gouverneur militaire de la colonie portugaise d'Angola.

— M. Manfred von Killing, nouveau ministre d'Allemagne à Presbourg, a présenté ses lettres de créance à Mgr Tiso, président de l'Etat slovaque.

— Le ministre de l'Intérieur esthonien a décrété une loi ordonnant la fermeture de la Faculté de théologie de l'Université de Dorpat.

— L'assemblée nationale turque s'est ajournée jusqu'au 21 août.

Les Japonais en Extrême-Orient



Poste de garde japonais sur un pont de la voie ferrée du Kouangtoug, avant Hong-Kong.

LA SENTINELLE

Autour du soldat, depuis longtemps, la nuit est là, épaisse et douce, assise sur le velours de son ombre subtile. Devant la guérite, sur laquelle on pourrait encore distinguer les couleurs nationales, la sentinelle, immobile, continue de remplir tout son devoir. La consigne est nette ; sur ses épaules pèse une responsabilité dont il ne mesure pas toute l'envergure.

Rien ne trouble le silence de mort dans lequel sont noyées les choses, rien ne vit, semble-t-il. Les camarades dorment, mais lui continue de veiller. Calmes sont ses pensées, mais graves aussi. Quelque chose du pays peut dépendre de sa vigilance.

La sentinelle, toujours, ne bouge pas. L'ombre se tasse de plus en plus. Mais dans son esprit une journée de lumière passe. Un morceau de printemps réapparaît à son souvenir ; un peu de bonheur. Il est toujours là, le soldat, son arme en main, guettant de son oreille le moindre bruit. Mais combien douce est l'évocation subite de ce qui n'est plus, combien doux est son souvenir. Le passé, subitement, peuple cette minute du présent, cette minute qui, éperdue, s'envole. Dans le regard de la sentinelle, le soleil est venu. Un moment du moins, il se sent parfaitement heureux, il se retrouve dans son âme. Combien de fois n'a-t-il pas cru que sa personnalité était, sinon morte, du moins complètement asservie aux ordres qu'on ne cesse de recevoir. Illusion, car le voilà avec son amour, son idéal, sa vie. Le voilà un moment envolé vers son propre cœur.

Rêve exquis ; bonheur retrouvé pour une seconde. Gerbes de fleurs peuplant son esprit, que tous ces souvenirs tant aimés.

Dans les méandres de l'ombre, la sentinelle continue de vivre des instants radieux où tout est musique, harmonie, douceur. Il n'ose bouger de peur de se retrouver platement en face de la réalité.

Mais que rien d'anormal ne se remarque ! Prompt comme la pensée, il agira. Du subconscient le soldat jaillira, le soldat fier de son titre, le soldat suisse. Que rien ne bouge dans le silence : la sentinelle, perdue dans l'exquisité de son rêve, sera prête.

Image immortelle de la vigilance de la Suisse, miraculeux symbole de l'amour qui veille, de ce grand amour de la liberté, la sentinelle ne failira pas. Car n'est-elle pas, elle seule, l'effigie de cette force invisible qui conduisit notre pays à travers les siècles ?

Veille, sentinelle, dans la nuit, comme une lampe, veille, veille toujours. Jamais le pays ne te demande autant de responsabilité. Sois-en digne.

Songe au bonheur que tu retrouveras un jour, à ce grand bonheur dont le souvenir te berce doucement ce soir. Enivre-toi de souvenirs délicieux, mais veille.

La nuit est longue, porteuse de malheurs. Tout cela qui pourrait nuire au pays durant cette nuit, c'est toi qui l'écarteras.

Veille, soldat, pour tes camarades, pour ton pays, pour la Suisse !

Jean Follonier.

Nouvelles financières

Banque nationale suisse

Or, 2 milliards 113 millions 500.000 fr.
Devises, 502 millions 700.000 fr.
Billets en circulation, 2 milliards 122 millions 600.000 fr.

L'or n'a pas bougé.
Les devises ont augmenté de 13 millions 400.000 fr. Les billets ont diminué de 38 millions 200.000 fr.

Couverture : 89,33 %.

Pas de dévaluation du franc belge

Le commissaire allemand auprès de la Banque nationale belge et le gouverneur de cette banque ont lancé un appel pour s'élever contre les bruits selon lesquels une dévaluation partielle du franc belge serait envisagée.

Ces rumeurs ne reposent sur aucun fondement et leur propagation sera punie.

Nécrologie

Le professeur Ernest Pfuhl

Le professeur Ernest Pfuhl, rentrant de vacances, est décédé d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-quatre ans, à Bâle.

Pendant trente ans, il enseigna à la faculté d'archéologie, à l'Université de Bâle, depuis 1909 comme professeur extraordinaire et depuis 1911 comme professeur ordinaire.

M. Pfuhl a publié un grand nombre d'ouvrages sur les peintures grecques, dessins et sculptures et écrit dans plusieurs revues et collections d'ouvrage.

TRIBUNAUX

Une sommelière qui volait

Une sommelière de Bâle a été condamnée à six mois de prison sans sursis pour avoir volé à son patron, des pièces d'or, représentant une somme de 3000 francs.

La Suisse et la guerre

Notre commerce extérieur

La direction générale des douanes communiques :

En juillet, les importations atteignirent une valeur de 79,2 millions (mois précédent : 130,5 millions) et les exportations, 81,2 millions (mois précédent : 86,3 millions) d'où il résulte un excédent d'exportations de 2 millions. En juillet 1939, les importations se chiffraient par 155,9 millions et les exportations par 118,6 millions ; le solde passif de notre balance commerciale était de 37,3 millions.

Si on compare les résultats du commerce extérieur des mois de janvier à juillet 1940 avec ceux de la période correspondante de l'année précédente, on constate que les importations ont augmenté de 254,6 millions pour atteindre 1273 millions et que les exportations s'élevèrent à 718,2 millions, marquant ainsi une diminution de 71 millions. Le solde passif de notre balance commerciale avec l'étranger accuse 554,8 millions, soit 325,6 millions de plus que pendant les sept premiers mois de 1939.

Le communiste Nicole

M. Léon Nicole, député, a demandé pour la seconde fois la convocation du Grand Conseil genevois, en séance extraordinaire pour examiner particulièrement la question du chômage. La demande est appuyée par 27 signatures de députés du groupe socialiste genevois.

Le bureau du Grand Conseil s'en tient au règlement qui exige trente signatures.

Relations postales avec l'étranger

Un paquebot japonais partira vers le 4 septembre de Lisbonne pour l'Asie orientale par Le Cap-Bombay-Singapore. Ce départ sera utilisé pour l'expédition d'envois postaux de la Suisse pour l'Afrique du Sud, l'Inde britannique, l'Asie orientale et l'Australie. La feuille supplémentaire au tableau des communications postales de l'étranger, édition du 1^{er} août, qui est remise aux abonnés à cette publication, ainsi que les offices de poste donnent tous renseignements au sujet de l'expédition des envois postaux par ce paquebot.

A partir du 8 août, les envois de la poste aux lettres originaires de Suisse à destination de la Grande-Bretagne, pour lesquels les expéditeurs auront acquitté une surtaxe de 50 centimes par 20 grammes ou fraction de 20 grammes, pourront être transmis par la ligne aéro-postale Lisbonne-Angleterre, fonctionnant quatre fois par semaine.

LE PROBLÈME DE L'ESSENCE

La Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique communique :

La sortie de benzine ou autres essences liquides pour des transports réguliers à l'étranger de personnes ou de marchandises est interdite.

Lors du passage de la frontière, il est toutefois permis d'emporter à l'étranger comme par le passé 10 litres de benzine par voyage. Il n'est pas nécessaire, pour emporter cette quantité-là, d'être en possession d'un permis spécial. Le contrôle sera fait par les bureaux de douane qui sont à la frontière.

Pour des voyages d'automobilistes suisses ainsi que pour des voyages qui seraient entrepris par des maisons de transport de tous genres, il peut, exceptionnellement et pour un cas particulier, être accordé une autorisation d'emporter, pour des voitures transportant des personnes, au maximum 30 litres d'essence, à condition qu'une demande correspondante, qui doit être adressée écrit au service des importations et des exportations du Département fédéral de l'économie publique, Eigerplatz 1, à Berne, paraisse fondée.

Le mouvement des voyageurs avec l'Allemagne

On communique au sujet de la fermeture hermétique par l'Allemagne de certains points de la frontière que le trafic voyageurs Suisse-Allemagne s'effectue sans heurt par Sankt-Margrethen (Saint-Gall).

LES COMPTES DE L'ÉTAT BERNOIS

Les comptes d'Etat du canton de Berne pour 1939 accusent 169.498.053 francs aux dépenses et 164.728.318 francs aux recettes, d'où un excédent de dépenses de 4.769.735 francs. Le rendement brut des impôts directs s'élève à 44.176.200 francs.

• L'ÉCHO ILLUSTRÉ •

(10 août)

Les actualités illustrées : le 1^{er} août en Suisse. — La mi-été de Taveyannaz. — Fête de lutte du Rigü. — Le premier film d'actualités suisses. — La découverte de l'antidote de l'ypérite par le Dr Savoy. — Paris sous l'occupation allemande. — Les réfugiés français regagnent leurs foyers. — Les cartes

A TRAVERS LA VIE VAUDOISE

Lausanne, 8 août.

Dans les régions les plus avancées du pays vaudois, les blés étaient à point il y a une quinzaine de jours déjà, et plus d'un agriculteur, mis en confiance par le beau soleil qui régnait au matin du 26 juillet, et oublieux du proverbe « jamais gros vent n'a couru pour rien », avait, incontinent, commencé la moisson. Hélas ! l'après-midi, le spectacle de véritables trombes d'eau se déversant sur les champs de blé fauchés avait quelque chose de lamentable. Heureusement, le beau temps revint rapidement et dura une huitaine de jours. Puis, le début de la présente semaine fut de nouveau maussade ; mais le soleil a reparu et donne du cœur aux moissonneurs, plus que jamais conscients de la grandeur de leur tâche, en une année comme celle que nous vivons.

Si, de façon générale, le froment est resté droit sur sa tige, il n'en va pas de même des avoines, qui ont beaucoup versé. Par le fait du manque de main-d'œuvre résultant de la mobilisation, certains champs de blé ont été fatalement négligés et sont littéralement envahis par les mauvaises herbes, ce qui ne facilite pas le travail des moissonneurs.

On dit que nos paysans éprouvent quelque difficulté à écouler leurs porcs gras, ce qui provient sans doute d'une pléthore d'animaux consécutive à l'augmentation de l'élevage porcin pratiquée depuis le début de la guerre, augmentation que le Bureau fédéral de statistique évalue, pour la Suisse entière, à 78.000 pièces. Mais nos paysans se plaignent aussi de la baisse des prix, baisse qui n'a pas eu, jusqu'ici, de répercussion sur le prix des produits de charcuterie, lesquels, depuis septembre, accusent une baisse moyenne d'environ 15 %. Le démocratique cervelas s'est même offert, lui, une augmentation de 50 %, répartie en deux hausses successives de 25 %, dont la dernière — comprendra qui pourra ! — s'est effectuée depuis la tendance à la baisse dans le prix des porcs. Pour justifier le prix élevé de cet aliment populaire, les charcutiers disent que c'est à cause de la viande de veau qui entre dans sa confection.

A. A.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La chaleur en Espagne

La chaleur s'est accentuée dans toute l'Espagne. Madrid a eu, mercredi, la journée la plus chaude de l'été. On a enregistré 38 degrés à l'ombre. Depuis de nombreuses années, Madrid n'avait pas vu partir un si grand nombre de gens en vacances.

A Séville, Cordoue, Cacerès, Badajoz, le thermomètre indiquait 42 degrés à l'ombre et 52 au soleil.

Un attentat contre un avion japonais

Le rapport officiel sur l'enquête du consul général du Japon à Hanoï d'un avion de transport japonais se rendant au Siam confirme qu'il y a eu acte de sabotage.

La benzine fournie par la Standard Oil Co, à Hanoï, avait été additionnée d'eau, pendant un moment où l'aérodrome n'était pas surveillé.

Les incendies de forêt en Finlande

De nouveaux incendies de forêt ont éclaté dans la région du golfe de Botnie, ravageant 10.000 hectares de forêts. Tout le bois de combustion qui avait été déjà coupé et 40 maisons d'habitation ont été la proie des flammes.

Un navire anglais disparu

Le navire britannique *Kemmendine*, de 7769 tonnes, se rendant à Rangoon (Indes), est manquant depuis vingt et un jours et doit être considéré comme perdu.

Deux mille pièces d'or

Un incident de route amena les gendarmes de Pierreport (Cantal) à vérifier les papiers d'un chauffeur de taxi de Levallois (Seine). Ils le trouvèrent porteur de 2098 pièces d'or de 20 francs dont la provenance sembla suspecte. Le chauffeur a été mis en état d'arrestation.

SUISSE

Un sauvetage

Une famille de Berne s'était rendue à Ruchmühle pour se baigner dans la Singine. Soudain, leur fillette, âgée de dix ans, a été prise dans un tourbillon. Le jeune Bartholome, d'Abligen, âgé de dix-huit ans, s'est précipité dans les flots. Comme il est bon nageur, il a pu ramener la fillette qui ne donnait plus signe de vie. La respiration artificielle a été pratiquée et l'enfant a été sauvée.

de pain en France, etc. — Avec les Moines du Grand-Saint-Bernard, article documentaire illustré de belles et nombreuses photos. — Espérance divine, espoirs humains, article de fond. — La chronique des livres. — *Chèvres, Cabris, Caprices*, quelques belles vues de montagne. — Les pages de la femme : les patrons gratuits, les modèles de tricot, les recettes culinaires, etc. — La page des enfants et le grand concours de vacances.

Echos de partout

« Sur un vieux slogan »

De M. Le Cour-Grandmaison, dans la *République du Sud-Est* :

C'est le maître d'école allemand qui nous a vaincus, disait-on en 1871. Ce slogan nous a valu une réforme scolaire, objet d'innombrables dithyrambes, mais dont les événements récents ont fait éclater les vices profonds. La jeunesse allemande, élevée à la dure, dressée à l'effort et au sacrifice, vouée corps et âme au *Führer* et à sa mystique, a fourni des soldats auxquels les meilleurs des nôtres rendent un hommage loyal.

Il est cruel, mais nécessaire, de constater que notre école publique n'avait pas, dans l'ensemble, préparé ses élèves à affronter les réalités — celles de la vie quotidienne aussi bien que celles du champ de bataille.

L'école a sa part dans les causes du désastre, et le slogan de 1871 reprend, hélas ! de l'actualité.

Faut-il rejeter la faute sur les maîtres ? On a tendance à le faire. Ceux-là mêmes qui, hier, flagornaient les instituteurs dans l'espoir d'en tirer des services électoraux, sont souvent les plus ardents à dénoncer leurs responsabilités et à réclamer des révocations massives. J'ai eu, récemment, ce spectacle sous les yeux ; ce n'est pas beau, et c'est injuste.

Certes, il est facile de citer des exemples fâcheux. Certains maîtres n'étaient pas des modèles de patriotisme, de discipline, voire de moralité ; d'autres confondaient la politique avec l'éducation, et paraissaient plus soucieux de fournir des partisans que des hommes.

Cela est vrai... à condition de ne pas généraliser. Mais les vrais responsables, ce ne sont pas ces maîtres égarés, ce sont les hommes politiques qui, depuis un demi-siècle, détournaient l'instituteur de sa mission et lui imposaient une formation dominée par les dogmes d'un parti ou d'une secte.

Il serait plaisant, s'il n'était odieux, qu'on se plaigne maintenant de récolter ce qu'on a délibérément semé !

Les maîtres d'aujourd'hui sont les produits de l'école d'hier, et l'école d'hier est l'œuvre collective des hommes d'Etat et des majorités de 1880 à 1936.

Les hommes et les majorités ont disparu dans la tourmente : cela ne suffit pas. Pour réparer leurs erreurs, il faut s'en prendre aux doctrines, et non pas aux instituteurs qui ont été les premières victimes d'utopies mortelles.

Nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. On parle de refaire une âme à la France : c'est, en effet, la condition *sine qua non* de sa résurrection, mais cela comporte des exigences inéluctables.

Pour inculquer à l'enfant le culte de la patrie, de la famille, du travail, l'esprit de sacrifice et l'amour de la liberté, il faut que le maître en soit lui-même pénétré ; il lui faut une foi, reposant non sur un enthousiasme, fût-il profond, mais sur une conception raisonnée de la vie, de l'homme et du monde. Cela suppose un droit, c'est-à-dire, par définition, l'abandon de l'absurde et mensongère neutralité, base illusoire de l'enseignement d'hier.

Il ne s'agit, précisons-le, d'imposer à aucun esprit un dogme, quel qu'il soit, mais de concilier, avec le respect de l'inaliénable liberté des consciences, la restauration des valeurs dont l'oubli nous a conduits à la défaite.

Si les réformateurs de notre enseignement national reculent devant ce problème capital, qu'ils ne se fassent pas illusion : ils bâtiront sur le sable.

Il y a cinquante ans

En 1890, alors que l'électricité en était à ses premiers pas, quelques originaires de New-York voulant, d'une part, rendre hommage à la mémoire de l'inventeur du paratonnerre et, d'autre part, séduits par la nouveauté d'une science qui s'annonçait féconde, avaient fondé un cercle pompeusement dénommé Club d'expériences Franklin.

Le premier anniversaire de ce club fut fêté par un dîner qui défraya longtemps les conversations. D'après un journaliste de l'époque, on y vit des choses stupéfiantes :

« Non seulement la salle était éclairée à l'électricité, mais, ajoute le chroniqueur, même les viandes et les légumes avaient été cuits par le courant électrique. A chaque plat, une surprise nouvelle attendait les invités. C'est l'électricité qui avait ouvert les huîtres, fait bouillir les œufs, chauffé le punch, torréfié le café.

« Au dessert, une véritable pluie de fleurs couvrit la table. Pendant tout le dîner, ces fleurs, montées sur des tiges de fer, avaient été maintenues en l'air par des électro-aimants et il avait suffi de rompre le circuit pour provoquer leur chute ! A 11 heures, la fête prit fin sur ces paroles de Franklin prononcées mécaniquement par le cylindre de cire de la machine parlante d'Edison : « Couché tôt, levé tôt, rend l'homme sain, opulent et sage. »

Mot de la fin

Chez l'artiste :

— Ça doit être difficile de faire ces dessins ?

— Oui... mais le plus difficile, c'est encore de s'en défaire !

Nouvelles de la dernière heure

Les attaques allemandes contre l'Angleterre

Berlin, 9 août.

Sous des titres tels que « 15 bateaux jaugeant 72.000 tonnes coulés », « 34 chasseurs britanniques abattus dans des combats aériens », les journaux relatent les combats de jeudi au-dessus de la Manche. Le 8 août 1940 sera une fière journée dans l'histoire de la guerre menée contre l'Angleterre, écrit la *Berliner Børsenzeitung*. Les bateaux-moteurs allemands, unités extra-rapides, et les aviateurs du Reich ont donné aux Anglais un avant-goût de ce qui les attend.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* écrit que les succès allemands dans la Manche prouvent l'excellente collaboration existant entre la marine de guerre et l'aviation.

Londres, 9 août.

(Reuter.) — Des avions allemands ont survolé, au cours de la nuit, des régions du sud-est, du sud-ouest et du nord-ouest de l'Angleterre, ainsi que les Midlands et le Pays de Galles. Les ministères de l'air et de sa sécurité métropolitaine communiquent à ce sujet :

La nuit dernière, des avions ennemis ont lancé des bombes isolées près du Pas-de-Calais et du canal de Bristol, ainsi que dans le nord-ouest de l'Angleterre. Plusieurs maisons subirent des dégâts. On signale que cinq bombes sont tombées dans un quartier résidentiel d'une ville des Midlands où une maison fut complètement démolie et d'autres sérieusement endommagées. Les rapports parvenus de ces régions indiquent que le nombre des victimes est bas, mais comprend plusieurs personnes grièvement blessées, dont quelques-unes décédèrent.

Londres, 9 août.

(United Press.) — On déclare dans les milieux bien informés que les Allemands auraient perdu hier, 70 appareils.

Londres, 9 août.

(United Press.) — On annonce, au sujet des deux dernières attaques aériennes allemandes, que des combats violents ont eu lieu entre les appareils britanniques et allemands.

Lors de la première attaque, une bombe de gros calibre serait tombée dans le voisinage immédiat d'un convoi, mais les chasseurs britanniques auraient réussi à repousser l'ennemi après un court combat.

La deuxième attaque a été exécutée par 50 bombardiers allemands, qui étaient escortés par de nombreux appareils de chasse. Une escadrille de douze *Hurricane* a immédiatement attaqué l'ennemi, qui aurait perdu en quelques instants six bombardiers et trois avions de chasse. On annonce que tous les convois qui naviguent dans le canal seront protégés, désormais, par des barrages de ballons. Des centaines de personnes auraient quitté les abris pour assister à la deuxième attaque. Chaque fois qu'un appareil ennemi était abattu, les gens criaient de joie.

Le gouvernement Pétain à l'œuvre

Vichy, 9 août.

(United Press.) — Le ministère des finances a adressé un appel à tous les contribuables pour les inviter à payer promptement leurs impôts, même s'ils n'habitent pas pour l'instant leur domicile habituel et vivent comme réfugiés dans une autre partie de la France.

Normalement, les impôts doivent être payés au mois de mai. Mais l'invasion allemande a dispersé les contribuables — et aussi les receveurs — dans toutes les parties de la France.

Le gouvernement a ordonné un recensement des quelque six millions de réfugiés afin de mettre le fisc en état de faire rentrer les impôts. En même temps, il a pris des mesures concernant l'énorme quantité de lettres qui ne peuvent être distribuées parce que l'adresse actuelle des destinataires n'est pas connue ; il y en aurait un milliard environ.

Vichy, 9 août.

(Agence.) — Pour permettre la remise en marche de la plupart des industries et la reprise d'une activité aussi voisine que possible de la normale, il est indispensable que les réseaux de la distribution de la force électrique soient réorganisés sans délai. D'ores et déjà, on peut dire qu'à part quelques régions, extrêmement rares, les réseaux de distribution de force et de lumière fonctionnent normalement. Sans doute, dans certaines régions, la distribution a subi une diminution notable. Cependant, on peut admettre que, dans une bonne moyenne, les réseaux ont retrouvé de 50 à 75 % de leur vie normale.

Grenoble, 9 août.

(Agence.) — On mande de Vichy au *Petit Dauphinois* :

Un important mouvement administratif, qui affecte dans l'ensemble 172 préfectures et sous-préfectures, a été amorcé. Il s'agit de remplacer nombre de fonctionnaires qui se sont montrés inférieurs à leur tâche ou qui se sont attardés à demeurer, plus ou moins ouvertement, au service d'idéologies périmées et ont paru mécon-

naître l'esprit nouveau qui doit animer aujourd'hui toute l'administration du pays. Avec M. Peyrouton aux côtés de M. Marquet, ministre de l'intérieur, cette tâche de redressement sera accomplie avec le discernement et la célérité nécessaires.

L'avance italienne en Somalie

Rome, 9 août.

(United Press, Reynold Packard.) — Après la prise de Zeila, les troupes italiennes, qui sont commandées par le duc d'Aoste, cousin du roi d'Italie, se dirigent maintenant vers Berbera, la capitale, et en même temps, la ville la plus importante de la Somalie britannique.

Les milieux bien informés pensent que l'occupation de toute cette colonie anglaise n'est plus qu'une question de jours et on attend à chaque instant la nouvelle de la prise de Berbera.

La Somalie britannique, qui a une superficie de 176.000 km. carrés et compte 350.000 habitants pour la plupart mahométans, revêt une grande importance pour l'Italie. En occupant Zeila et Berbera, les troupes italiennes auront deux aérodromes de tout premier ordre, d'où il pourront atteindre en dix minutes par la voie des airs Aden, le Gibraltar de la Mer rouge, qui semble être aussi un des buts principaux des opérations italiennes en Afrique. Si l'aviation italienne peut opérer en partant de Zeila et de Berbera, Aden pourra être facilement attaquée par des contingents de parachutistes.

Selon les dernières nouvelles arrivées d'Addis Abeba, la colonne qui a occupé Zeila n'a pas rencontré de résistance. Le résident britannique aurait pris la fuite une heure avant l'arrivée des troupes italiennes.

Pour atteindre Berbera, l'armée italienne devra selon toute probabilité traverser la région où opère la deuxième colonne qui s'avance vers Bulhar. Cette colonne, ainsi que la troisième, qui cherche à atteindre rapidement la capitale, n'ont devant elles que quelques corps de méharistes commandés par des officiers britanniques.

Le ravitaillement des troupes italiennes est assuré par l'aviation, qui survole sans interruption les colonnes en marche pour leur lancer tout ce dont elles ont besoin en vivres et en matériel.

Rome, 9 août.

L'envoyé spécial de l'agence Stefani annonce de quelque part en Afrique du Nord que les forces aériennes britanniques, après avoir subi, ces derniers jours, de graves pertes infligées par l'aviation de chasse et le bombardement italiens, ont tenté, hier, une action d'envergure.

Mais une formation italienne, composée de 16 chasseurs, alla à la rencontre des appareils anglais et une violente bataille eut lieu entre les forces en présence. Malgré la supériorité numérique de l'adversaire, les aviateurs italiens démontrèrent encore une fois leur valeur absolue et remportèrent une splendide victoire. En effet, cinq appareils britanniques furent abattus dans l'espace de quelques minutes, sans que les pilotes aient eu la possibilité de faire usage de leurs parachutes.

Du côté italien, un seul appareil fut abattu et deux autres, touchés, réussirent à atterrir en territoire italien. Les autres appareils italiens rentrèrent indemnes.

Les pourparlers du sud-est de l'Europe

Budapest, 9 août.

Dans les milieux politiques de Budapest, on continue à considérer la situation comme non éclaircie après la visite que fit hier M. Bossy. Il ressort du communiqué que M. Bossy n'a rendu visite qu'à titre semi-officiel au premier ministre Teleky et au ministre des affaires étrangères Csaky, de sorte qu'il n'était pas muni de pleins pouvoirs.

Quoi qu'il en soit, il a eu, en dépit de la brièveté de sa visite, l'occasion de connaître le point de vue du gouvernement hongrois. Il n'a cependant pas appris grand-chose de neuf, du fait que les directives avaient déjà été fixées à Munich et portées à la connaissance des ministres roumains à Salzbourg.

Un impôt allemand en Pologne

Berlin, 9 août.

Selon le *Journal officiel du Reich*, une ordonnance a été prise par le conseil des ministres aux termes de laquelle est prélevée en Pologne, pour la défense du Reich, une taxe de compensation sociale comme supplément à l'impôt sur le revenu. Elle représente le 15 % du revenu et reviendra directement au Reich qui l'utilisera exclusivement pour lui.

Le ministre des finances du Reich est autorisé à étendre cet impôt à des ressortissants d'autres groupes ethniques. L'ordonnance entre en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} août et sera appliquée également dans les régions de l'est incorporées au Reich.

Cours du change

	Cours moyen	
	8 août	9 août
Londres (1 livre)	17.40	17.40
New-York (1 dollar)	4.40	4.40
Milan (100 livres)	22.50	22.50

Comment fut enfoncée la ligne Maginot

Strasbourg, 9 août.

(United Press, Howard Smith, correspondant spécial.) — Qu'est-il arrivé à la ligne Maginot ? Le rempart d'acier et de béton de la France, qui avait coûté sept milliards et qui était considéré comme la forteresse la plus formidable du monde, comment a-t-il pu céder en quelques semaines ? C'est une des histoires les plus passionnantes de cette guerre et qui n'a pas encore été racontée. Nous avons été les premiers civils qui aient été autorisés à visiter cette ligne gigantesque de défense, les premiers journalistes qui aient pu étudier sur place quelques-unes des causes qui ont provoqué l'effondrement de la ligne Maginot.

Pendant trois jours, nous avons visité les points les plus importants de la ligne entre la frontière suisse et Sarrebruck. Un officier allemand nous a fait suivre le même chemin que ses troupes avaient parcouru lors de l'attaque et nous avons pu écouter les témoignages de nombreux soldats français qui, jusqu'à la dernière minute, avaient cherché à tenir coûte que coûte. J'ai pu me rendre compte que, en appelant la ligne Maginot « La grande illusion » d'acier et de béton, les Allemands étaient bien plus près de la vérité que leurs adversaires du ministère français de la propagande.

Je veux chercher à reconstruire une partie de cette vérité en me basant sur mes observations personnelles, sur les explications que m'ont données des officiers allemands et sur les témoignages des soldats français avec lesquels j'ai pu parler.

Dès la première semaine de juin, le haut commandant allemand avait décidé, pour une question de prestige, de déclencher une attaque sur le secteur du Rhin de la ligne Maginot. Pendant plusieurs semaines, l'artillerie allemande a bombardé à une même cadence et sur tout le front les lignes ennemies pour se rendre compte des points où la réaction française était la plus faible. C'est en face de Kaiserstuhl, au nord de Brisach, que les Allemands ont trouvé le défaut de la cuirasse. Le commandement allemand a alors garni rapidement avec de nombreuses batteries les collines situées autour de Brisach. A 10 heures du matin du jour fixé, alors qu'un épais brouillard rendait la visibilité nulle, ces batteries ont ouvert un feu roulant terrible contre les forts ennemis. Avant que les Français fussent revenus de leur surprise, les obus des canons antitanks avaient déjà ouvert de nombreuses brèches dans les coupoles des forts. Les canons allemands de 8,8 en martelaient le béton, qui cédait peu à peu en s'effritant.

Vingt minutes plus tard, et trop tard pour que l'artillerie française pût intervenir avec efficacité, la première ligne des forts était réduite au silence. Les canons étaient détruits et les parois avaient des ouvertures béantes, qui permettaient de regarder à l'intérieur des forts. Peu après, des flottilles entières de canots rapides ont traversé le Rhin, large d'environ 200 mètres à cet endroit, et débarqué des troupes sur l'autre rive, pour continuer l'attaque contre la seconde ligne française.

Plus au nord de Brisach, les forts français ont tenu plus longtemps et un grand nombre de canots ont été coulés avant qu'ils aient pu atteindre la rive. Le secteur de l'attaque n'était pas bien large, sept ou huit kilomètres au maximum. Mais sur cet espace restreint la guerre-éclair a mis en œuvre tous ses moyens. En quatre jours, la brèche a été considérablement agrandie et l'avance allemande a pu continuer rapidement. Une colonne s'est avancée vers Belfort et dans la direction du sud, et une deuxième vers Strasbourg qu'elle a occupé presque sans coup férir. Pendant que ces deux colonnes poursuivaient leur avance, de petits détachements continuaient à attaquer par derrière les derniers forts, qui résistaient encore. La conquête de cette ligne de fortifications a été terminée en huit jours.

Il me fut possible de me rendre compte de quelques-unes des faiblesses de la ligne Maginot. Le béton des fortins serait excellent pour des ouvrages d'art des ponts et chaussées ou pour des immeubles ; mais il a mal résisté aux bombardements de la guerre moderne. D'un pont du Rhin, j'ai constaté un contraste frappant entre les fortins français détruits, dont il ne restait qu'un tas de sable gris, et les ouvrages verts des Allemands presque intacts, que les projectiles n'avaient fait qu'égratigner. Un ingénieur allemand m'a déclaré que le béton français était fait de gros gravier et de ciment maigre, tandis que les Allemands utilisèrent un mélange de fin gravier et de ciment, dont les proportions sont un secret militaire datant de la grande guerre.

J'ai vu, en outre, que l'armature consiste du côté français en barres de fer d'environ 15 mm. d'épaisseur, tandis que le béton allemand est armé de poutres d'acier et de rails de chemin de fer. Enfin, les meurtrières des ouvrages français sont disposées en avant et des deux côtés ; mais il n'y en a pas en arrière et les tourelles pivotantes sont rares. Devant et sur les côtés, le béton a trois mètres d'épaisseur ; la paroi postérieure est plate et n'a que 1 m. 25 d'épais-

seur. Or, une chaîne d'ouvrages défensifs n'est pas plus forte que le plus faible de ses éléments, et après avoir franchi le point faible, les Allemands purent, en effet, attaquer par derrière tous les autres fortins de la ligne. Lorsqu'il s'agissait d'ouvrages importants composés de quatre fortins ou plus, qui ne communiquent avec l'extérieur que par une petite porte, les Allemands réussirent souvent à prendre tout le fort en n'assiégeant que le fortin où se trouvait cette porte.

Mais à mon avis, le facteur déterminant du sort de la ligne Maginot fut un facteur psychologique. Les Français s'en tinrent à la défensive et le fortin devint pour eux une idole qu'ils ne quittèrent pas, quoi qu'il arrivât. Les Allemands, au contraire, étaient instruits en vue de l'offensive et ne considéraient leurs forts que comme un refuge temporaire contre les bombardements les plus intenses.

Ce fut en somme une lutte où le mouvement et la nouveauté l'ont emporté sur une tactique plus ancienne, qui fit jadis ses preuves et dont le symbole était la ligne Maginot.

Le Japon et l'Indochine française

Vichy, 9 août.

(United Press.) — Une déclaration non officielle a été publiée sur les négociations franco-japonaises au sujet de l'Indochine. Les deux gouvernements s'efforceraient depuis longtemps de fonder sur des bases solides la collaboration entre les deux pays en Extrême-Orient. A la suite des arrangements conclus entre les autorités locales, le gouverneur général de l'Indochine a fermé la frontière entre l'Indochine et la Chine à la fin du mois de juin. Des délégations économiques furent envoyées en même temps en Indochine pour rechercher les bases d'un traité de commerce entre l'Indochine et le Japon, dont les économies respectives se complètent et pourraient s'harmoniser rapidement.

L'ambassadeur de France à Tokio et le ministre japonais des affaires étrangères continueraient à délibérer sur les problèmes politiques et les projets économiques que comporterait la future collaboration franco-japonaise. Leurs conversations seraient empreintes de l'esprit le plus amical et de la volonté réciproque d'arriver à s'entendre de manière à assurer les intérêts des deux pays en Extrême-Orient.

Une protestation anglaise à Bucarest

Londres, 9 août.

La légation de Grande-Bretagne à Bucarest a énergiquement protesté auprès du gouvernement roumain contre la molestation récente d'un courtier au service d'un fonctionnaire de la légation. Ce courtier fut amené au poste de police et interrogé. On exigea de lui certains renseignements et quand il se refusa à les donner, on le menaça avec un revolver. La légation de Grande-Bretagne exige une enquête immédiate et la punition des personnes responsables.

Les mesures de défense américaines

Washington, 9 août.

Par 71 voix contre 7, le Sénat a accepté le projet de loi donnant au président Roosevelt la faculté de mettre sur pied la garde nationale et les réserves de l'armée pour une période de service militaire. Le projet présenté maintenant limite l'emploi de ces troupes à l'hémisphère occidental, aux possessions des Etats-Unis et aux Philippines.

Les pleins pouvoirs de M. Roosevelt seront échus en juin 1942.

Washington, 9 août.

Le Sénat a adopté à l'unanimité un projet de loi accordant le droit aux membres de la garde nationale et aux hommes de la réserve de l'armée, d'abandonner ce service dans un délai de vingt jours si la Chambre des représentants approuve le projet de loi déjà adopté par le Sénat et autorisant M. Roosevelt à convoquer ces catégories de troupes pour faire du service actif.

Ce droit n'est accordé qu'aux hommes qui sont mariés et qui ont des enfants et cela, que pour ceux qui entretiennent, sur la base de leur salaire, leur femme et leurs enfants.

Le feu à bord

New-York, 9 août.

Deux explosions se sont produites à bord d'un cargo norvégien, le *Lista*, de 3671 tonnes, au large des côtes de New-York. Ce bateau contenait du matériel de guerre destiné à l'Angleterre. Le feu se déclara à bord. Des remorqueurs ont ramené le cargo au rivage et ont sauvé l'équipage. Le bateau et sa cargaison sont considérés comme perdus.

Des journalistes espagnols à Berlin

Berlin, 9 août.

Un groupe de journalistes espagnols, répondant à une invitation des milieux allemands, est arrivé à Berlin. Ils visiteront de grands établissements industriels et des œuvres sociales, puis se rendront à Vienne et à Prague.

Encore une explosion en Italie

Lecco, 9 août.

Une explosion s'est produite dans un atelier pour la préparation des cartouches. On compte trois morts et trois blessés.

FRIBOURG

La famille dans l'ordre nouveau

On nous écrit :

On parle beaucoup aujourd'hui d'un ordre nouveau. Un ordre nouveau doit commencer par envisager l'amélioration du sort de la famille.

L'ordre actuel s'inspire dans le domaine de la famille du plus pur libéralisme. Il estime, en pratique (à part quelques insuffisantes et sporadiques tentatives), que le problème familial est dépendant des problèmes économiques dont la solution est commandée par les variations de l'offre et de la demande. La famille n'a pas tardé à tirer la fausse conséquence qu'a entraînée la perte progressive de la foi. Elle a refusé systématiquement l'enfant. Si bien qu'on peut presque classer les familles en deux catégories : celles qui s'accommodent au mieux possible en excluant toute charge nouvelle et celles qui, pour élever les enfants, mettent toute leur confiance en Dieu, quitte à se débrouiller avec des moyens improvisés. Celles-ci recueilleront souvent le sourire tandis que celles-là auront l'approbation des patrons libéraux et seront taxées de sages.

Le résultat ? Il a été publiquement illustré par la débacle française.

Il faut aider efficacement la famille. Il faut l'aider de manière qu'il y ait une différence incontestable, évidente, entre celui qui a des charges et celui qui n'en a pas. On ne sortira pas de là. Quand la société accordera à la famille le traitement auquel elle a droit, alors on pourra dire que la famille n'est plus le boulet des nigands ou le luxe inabordable des héros. Mais, tant que la société ne fera rien ou presque rien pour la famille, nous doutons fort que les plus vibrantes prédications ne soient autre chose qu'un grand coup d'épée dans l'eau.

Mais où prendre les ressources financières ? Il n'est pas dans notre propos, pas plus d'ailleurs que dans nos compétences, de jeter les bases d'une nouvelle économie. Nous laisserons bien volontiers faire les techniciens. Mais pourquoi ne partageraient-ils pas, cette fois, de cette réalité sociale qu'est la famille ?

La grande question, évidemment, c'est de savoir quels seront les chefs de cette révolution de nos mœurs et de nos institutions, révolution au surplus qui ne saurait bouleverser ce qui, chez nous, est néfaste ou vermoulu. Ces chefs se lèveront si le peuple sait suffisamment les désirer. Il faudrait que, au lieu de gémir sur les difficultés de la vie pour en déduire qu'elles ne permettent plus d'élever des enfants, les familles se missent à revendiquer hardiment la place à laquelle elles ont droit ; il faudrait qu'elles exigeassent que la société fût réorganisée de telle façon que jamais la venue d'un enfant ne fût pour ses parents un souci sans issue, mais que, au contraire, on eût l'impression que chacun fera l'impossible pour qu'aucune générosité ne restât sans récompense, même ici-bas. A ce moment-là, on pourra sans métaphore parler d'ordre nouveau.

L'ordre nouveau est surtout dans un esprit. Nous avons le bonheur, Fribourgeois, d'être un peuple catholique, par conséquent mieux préparé que tout autre à comprendre l'immense révolution morale qu'exige l'avènement de cet ordre nouveau. Il faudrait que de chez nous partît cette croisade familiale en préparation partout et qui se propose de rétablir l'ordre réel des valeurs en mettant à la base la religion et la famille.

L. R.

Un grave accident

On a conduit, hier après-midi, à l'hôpital cantonal de Fribourg, M. Paul Pasquier, âgé de 41 ans, employé à la scierie Despond, à Bulle. Il était occupé à couper à une machine électrique une planche, lorsque celle-ci dévia et frappa l'ouvrier à l'abdomen, lui faisant une grave blessure interne.

Soixante ans de mariage

Dimanche, M. et Mme Emile Fragnière, ancien maître-ramoneur à Fribourg, fêteront leurs noces de diamant, soit les soixante ans de leur mariage. Les deux jubilaires sont âgés de plus de quatre-vingts ans.

M. Fragnière est encore membre de la commission du feu de la ville de Fribourg

Football

Les dirigeants du Football-Club Central s'apprêtent, pour la saison prochaine, à former une bonne première équipe. Celle-ci comprendra les meilleurs éléments de l'équipe des juniors qui s'est si bien comportée la saison passée.

Dimanche prochain, à 3 h. de l'après-midi, au stade de la Mottaz, se jouera le premier match d'entraînement de la nouvelle saison. On verra aux prises l'excellente équipe de Helvetia I, de Berne, et Central I. L'équipe hernoise est une des meilleures formations de deuxième ligue de la Suisse centrale ; elle figurait toujours dans le groupe de tête du classement au cours du dernier championnat.

Excursion en «pullman-car»

Plusieurs personnes n'ayant, faute de place, pu participer à la course spéciale de dimanche dernier, les Etablissements des Charrettes S. A., organisent de nouveau, pour dimanche prochain, 11 août, une très intéressante excursion en pullman-car, avec itinéraire prévoyant le passage du col du Bruch et le retour par Spiez, Thoune et Berne. Pour les inscriptions, voir aux annonces.

Au Cercle catholique

La réunion du Cercle d'études aura lieu ce soir, vendredi, à 20 h. 15. La discussion aura pour thème : *La question des domestiques de campagne*. Elle sera introduite par M. Rey.

Kermesse à la montagne

On nous écrit :

On annonce souvent des « messes à la montagne ». Il est une église de montagne qui n'envoie jamais cette rubrique aux journaux et qui pourtant reçoit invité à des heures très matinales la visite d'édifiantes caravanes qui assistent à la messe avant leurs excursions : c'est l'église de Château-d'Œx.

Le curé de l'endroit y éprouve une joie très vive et très réconfortante. Il est heureux de dire ici combien il aime à saluer ces édifiants catholiques de Fribourg ou des environs ; souvent, il découvre parmi eux quelque vieil ami, voire des dévots de Sainte-Thérèse qui l'aideront, combien généreusement il y a quelques années à construire l'église dédiée à cette sainte.

Cela lui rappelle aussi que d'autres encore, oui beaucoup d'autres, ont contribué à l'érection de cette église, originale entre toutes, puisée bâtie uniquement avec le concours des amis de la petite sainte de Lisieux.

Vous avez oublié peut-être, chers bienfaiteurs, votre geste généreux ; en tous cas, vous ne devez pas le regretter, car il a permis de construire à notre aimable sainte un sanctuaire qui est un véritable bijou, qui rend des services inappréciables et où, chaque vendredi, la messe est offerte à vos intentions, sans préjudice de la messe du dimanche, offerte pour les paroissiens des lieux.

Dimanche prochain, 11 août — après les deux messes auxquelles assisteront ou n'assisteront pas des excursionnistes d'occasion — ce sera la kermesse paroissiale annuelle !

Elle intéressera peut-être les amis de sainte Thérèse puisqu'elle aura lieu dans le cadre idyllique de son église, sous les arcades abritées de son romantique petit cloître.

Pensez-y bienfaiteurs, et si le désir de visiter à 1000 mètres le prolongement de notre belle Gruyère, de voir ou de revoir votre charmante église, d'y rencontrer des amis, entre autres beaucoup de soldats fribourgeois cantonnés dans la région vous engageait à nous faire une visite, nous en serions absolument ravis.

H. B.

A quoi sert la Loterie romande

On a relevé, récemment, qu'une délégation du Conseil d'Etat fribourgeois, les préfets de la Gruyère et de la Singine, ainsi que diverses personnalités, ont procédé, sur le terrain, à une étude du tracé de la nouvelle route Charmey-Lac Noir par le col de la Balisa (1400 m.), dont les travaux commenceront bientôt et permettront d'utiliser des chômeurs. On peut présumer que l'étude de cet intéressant projet routier ne serait pas aussi avancée qu'elle l'est si l'Etat de Fribourg n'avait pas mis à la disposition du comité d'initiative, et pour cette étude, une somme de la Loterie romande.

Ce fait concret et suggestif montre le bien que fait la Loterie romande aux œuvres d'utilité publique.

Les semences de légumes

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation communique :

La récolte de haricots, qui bat maintenant son plein partout, n'a pas donné tout ce qu'on en attendait par suite du temps pluvieux des semaines passées. Il convient cependant de ne pas tarder à se procurer les semences pour le printemps prochain. Les conditions d'importation sont actuellement défavorables. Prévoir à temps aujourd'hui dans ce domaine pourra épargner de gros embarras le printemps prochain. L'augmentation de la production des semences est également désirable pour tous les autres légumes.

Nous attirons à nouveau l'attention sur le guide pour la production des semences de légumes édité par l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, qui se trouve en vente au prix de 20 centimes (en timbres poste) auprès de la Légume Union suisse (*Schweiz. Gemüseunion*), à Zoug.

A propos du traitement de la coqueluche par le gaz

On nous écrit :

Je lis dans la *Liberté* de ce jour, sous la rubrique *La santé publique* : « La coqueluche guérie par le gaz » que des médecins de Leipzig ont trouvé un nouveau moyen de combattre la coqueluche. Ils envoient tout simplement les enfants dans une usine à gaz...

Il y a de ça plus de soixante-dix ans, le bon docteur Jean-Baptiste Thürler (grand-père du docteur actuel de ce nom), nous envoyait tout simplement à l'usine à gaz de Fribourg pour nous guérir de la coqueluche. Nous passions des matinées entières pendant plusieurs jours de suite dans un grand local de l'usine à nous amuser sous la surveillance de nos bonnes.

T. de R.

Concert

La musique de Landwehr donnera un concert ce soir, vendredi, au kiosque à musique.

Le tir dans la Sarine

On nous écrit :

Dimanche dernier, au Mouret, s'est tenue l'assemblée annuelle de la Fédération des sociétés de tir du district de la Sarine ; elle fut présidée de façon experte et énergique par M. le premier-lieutenant Ridoux, de Lentigny.

Malgré une chaleur caniculaire, une cinquantaine de délégués se tenaient à l'aise dans la vaste salle de l'hôtel de la Croix-Blanche. Dans l'assemblée, on remarquait la présence de M. le capitaine Zosso, président de la commission de tir de la Sarine, entouré de ses collaborateurs, MM. les capitaines Corpataux, Chavallaz et le premier-lieutenant Papaux ; de M. le premier-lieutenant Andrey, délégué du comité cantonal ; de M. le capitaine Zwimpfer et de M. Staudenmann, respectivement président et chef de tir des matcheurs de la Sarine.

Un souhait de bienvenue spéciale a été adressé à la société de tir de Rosé, la benjamine de nos sections.

Par sa forme claire et concise, le rapport de gestion présidentiel retint aisément l'attention des délégués et recueillit de vifs applaudissements.

Les comptes 1939 et le budget 1940, présentés par M. le lieutenant Jordan, furent également adoptés, et la section de Prez-vers-Noréaz a été désignée comme vérificatrice des comptes.

Le nouveau règlement du concours de sections en campagne fit ressortir des conditions de participation un peu draconiennes par rapport à ce qu'elles étaient auparavant, mais le président fait confiance aux sections et se dit persuadé que, le devoir de l'heure aidant, elles pourrout, par esprit patriotique, amener le nombre de tireurs prescrit. Puis, l'assemblée a confié l'organisation de ce tir à la société de tir de Rossens, qui devra mettre 20 à 30 cibles à disposition, étant donné que le nombre des tireurs sera probablement doublé, par rapport aux années antérieures.

Il a été aussi décidé que la prochaine assemblée générale aura lieu à Fribourg, dans le quartier de l'Auge, pour permettre de fraterniser avec les camarades de la Société de tir militaire.

Puis, M. Zosso, président de la commission de tir, se fit un plaisir de souligner le bel esprit qui règne dans les assemblées, et tout en recommandant aux sociétés d'entreprendre leurs cours de jeunes tireurs le plus tôt possible, fit des vœux pour le constant progrès du tir dans notre canton.

Après lecture de l'intéressant rapport de gestion du groupement des matcheurs présenté par M. Corninbeuf, le président remercia chaleureusement la société du Mouret pour le verre de l'amitié qu'elle a bien voulu offrir, et exprima sa gratitude aux délégués pour leur attitude compréhensive à l'égard des impérieuses nécessités de l'heure. Il termina en soulignant encore l'obligation qui incombe aux sections en vue de réunir le plus grand nombre de tireurs possible au prochain concours de Rossens.

R. C.

Un plongeon mortel

Un habitant de La Chaux-de-Fonds, M. Willy Eichenberger, âgé de trente-quatre ans, a été victime d'un grave accident, le mercredi 31 juillet, alors qu'il se baignait à Morat. Très bon nageur, M. Eichenberger voulut effectuer un dernier plongeon avant de quitter l'établissement de bains. Ayant probablement mal calculé son élan, il alla frapper violemment de la tête sur les cailloux, ce qui occasionna une fracture des vertèbres cervicales.

Malgré les soins qui lui furent prodigués à Morat et ensuite à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, la victime a succombé des suites de sa blessure.

Les glaneurs

L'Administration fédérale des blés rappelle que, selon les prescriptions de la loi fédérale sur le ravitaillement du pays en blé, les glaneurs sont assimilés aux producteurs de blé. Ils ont donc le droit de livrer à la Confédération, au prix majoré garanti, le produit résultant du battage, ou bien de le livrer à un moulin à façon et de le faire inscrire sur une carte de mouture pour autant que le produit de la mouture soit utilisé dans leur propre ménage. Dans ce dernier cas, les glaneurs obtiennent une prime de mouture variant de 7 fr. 50 à 14 fr. par 100 kilos suivant l'altitude des champs. Il est indiqué de donner au glanage toute l'attention qu'il mérite.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Henriette Meyrat. *Cordes d'or*. Poésies pour enfants. 1 volume in-8 couronne avec 10 illustrations de J. Meyrat. Broché, 2 fr. 50 ; relié, 5 fr. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Ce petit livre est né dans un temps de guerre. L'âme enfantine ne reste pas en dehors des contingences actuelles. Elle aussi manifeste des réactions : souffrance étonnée, intuition de choses graves, désir de comprendre, instinct de la lutte, recherche d'un ferme appui.

Les *Cordes d'or* ont tenté de répondre, en quelque mesure, aux problèmes qui se posent devant l'enfance, vibrant aussi de la vie, de la joie, de la fraîcheur propres au jeune âge.

La sensibilité de M^{lle} Henriette Meyrat lui a dicté des pages charmantes. On sent qu'elle comprend les enfants, qu'elle les aime, qu'elle par-

tage leurs jeux, leurs tristesses, leurs émerveillements. Les poésies qu'elle a écrites sont très simples, sans aucune recherche puisqu'elle s'adresse aux petits, mais l'auteur y atteint une puissance émotive qu'elle eut sans doute manqué autrement. Elle adresse les enfants vers le soutien le plus efficace des faibles et des innocents contre la force brutale : la foi, le courage et le réconfort qui en découlent. Dieu, sa parole, la patrie, la famille, la nature, la vie personnelle, tels sont les thèmes qui, simplement traités, sont destinés « aux enfants et à ceux qui les aiment ».

Notons les illustrations dues à la plume de M. Jacques Meyrat, qui évoquent avec bonheur les fermes calmes et les paysages de notre Jura.

PETITE GAZETTE

« L'alpinisme pour tous ! »

« L'alpinisme pour tous », ainsi s'appelle l'organisation d'ascensions collectives créée par la société de développement de Murren à l'intention des hôtes de la station. Cette institution est généralement connue sous la dénomination « école d'alpinisme ».

Chaque semaine, un nouveau programme d'ascensions est élaboré en collaboration avec les guides de la station, programme basé en premier lieu sur les conditions du moment en haute-montagne, tout en tenant compte des désirs spéciaux des estivants. Chaque programme hebdomadaire prévoit une série d'excursions de tous les degrés de difficultés, de sorte que chacun y trouve une ascension correspondant à ses capacités.

Par la collaboration de tous les guides à cette organisation, les ascensions les plus faciles comme les plus difficiles sont placées sous la direction d'alpinistes compétents et expérimentés. Contrairement à ce qui se fait dans une école d'alpinisme, l'élève, même débutant, est familiarisé avec la technique de l'alpinisme, non pas en parcourant toujours la même paroi ou le même morceau de glacier, mais l'enseignement est toujours combiné avec une ascension.

Ainsi, par une augmentation systématique du degré de difficulté des excursions prévues, l'élève peut acquérir progressivement les capacités nécessaires pour effectuer de grandes randonnées en haute montagne, sans pour cela devoir renoncer un seul jour au plaisir que procure une ascension en montagne.

Le cyclo-tourisme du Comptoir suisse

Renouvelant une expérience qui a eu d'heureux effets pour le développement du cyclo-tourisme dans notre pays, le Comptoir suisse a décidé d'inscrire, cette année, à son programme des manifestations sportives, le traditionnel rallye suisse.

L'organisation de cette importante compétition, qui chaque année ne réunit pas moins d'un millier de participants, a été confiée au comité de l'Association cycliste vaudoise. Le 5^{me} rallye aura donc lieu les 14 et 15 septembre prochain ; il est placé sous le patronage des fédérations nationales : l'Union cycliste suisse, le *Schweizerischer Radfahrer-Bund* et le *Touring-Club suisse*. Ces associations ont approuvé le règlement, lequel ne subira pas de modifications importantes par rapport à celui de 1939. La distance maximum à parcourir, du lieu de départ au Comptoir suisse, est ramenée à 275 km., ce qui permet aux cyclistes des différentes régions de la Suisse de participer au rallye.

Il importe de rappeler que le rallye du Comptoir suisse n'est pas une épreuve de vitesse. Au contraire, son but principal est de donner aux cyclo-touristes une occasion de parcourir notre beau pays en se rendant au chef lieu de la capitale vaudoise.

Garages souterrains et abris

On lit, dans la *Revue-Automobile* :

En Grande-Bretagne, il a été construit, ces dernières années, dans les grands centres, un certain nombre de garages souterrains destinés à parquer les automobiles, afin de faciliter la circulation et de remédier à l'encombrement des rues. Ces garages sont actuellement utilisés comme abris contre les attaques aériennes.

C'est pourquoi dans le cadre de la création d'occasions de travail chez nous, la construction de tels garages pourrait être envisagée dans les grandes villes suisses, dans le genre du garage souterrain de la place du Casino à Berne.

Le duché de Nelson

Le préfet de la province de Catane vient d'émettre un décret par lequel le séquestre est appliqué au duché de Nelson, en Sicile. Il s'agit d'un domaine de 6500 hectares d'orangers, citronniers, pistachiers, vignobles, etc., appartenant aux descendants du fameux amiral Nelson et donné à ce dernier par les Bourbons comme rémunération de l'appui qu'il leur avait accordé contre l'amiral napolitain Caracciolo.

Adversaire des Bourbons, ce dernier perdit la vie le 29 juin 1799 à bord du *Foudroyant*, navire amiral de la flotte britannique en Méditerranée, et la version historique italienne attribue à Nelson la responsabilité de sa mort.

La presse de la péninsule développe le thème que, pendant trop d'années, les descendants de l'amiral britannique ont tiré profit de ce crime et que le décret du préfet de Catane représente une action morale, légitime et opportune.

La Page des Jeunes Conservateurs

« Le billet du Jeune Conservateur »

Où nous ne pouvons pas nous taire

Dans le billet précédent, traitant du travail féminin, nous disions l'absolue nécessité de l'abandon, par les femmes, de fonctions qu'elles ont occupées pendant la mobilisation et que les hommes doivent pouvoir reprendre maintenant. Nous faisons notamment allusion aux femmes qui ont remplacé des hommes dans les services publics, à la poste ou sur les tramways, tâches qu'elles accomplissaient bien, sans doute, mais qui, on en conviendra, sont tout de même des travaux masculins.

Voici que, faisant écho à ce billet, l'Action sociale révèle des faits qu'on ne peut passer sous silence.

Deux employés de la Compagnie des tramways de Fribourg, affirme-t-elle, de retour du service militaire, ont été informés, qu'il n'y avait plus de travail pour eux. A la suite d'une intervention, l'un d'eux a été réengagé, pas pour le travail qu'il faisait précédemment, mais pour une besogne inférieure.

En attendant, neuf femmes continuent leur travail de tramelotes...

Nous croyons savoir que les autorités n'ont pas manqué d'intervenir, comme il se devait, contre cet abus. C'est ce qui nous engage à rendre le fait public et à joindre notre protestation à celles, nombreuses, qui se font entendre dans le public contre une administration qui ne veut pas comprendre qu'il est anormal que des hommes restent sans emploi parce que des femmes les remplacent.

P. S. A propos de fonctions occupées par des femmes, un correspondant nous a signalé l'un ou l'autre cas abusifs. Nous complétons notre enquête... et en reparlerons, si cela est nécessaire.

Les jeunes et demain

L'autre jour, dans une réunion de jeunes conservateurs de Fribourg, un exposé a été fait sur la nécessité d'une action politique, dans le sens du renouveau helvétique, sur la base des traditions et du programme des catholiques suisses. Ces jeunes ont manifesté, une fois de plus, un magnifique élan, une ardente conviction et une confiance absolue dans leurs chefs. Dans leur quartier, un merveilleux travail d'apostolat a été accompli par quelques jeunes gens, animés d'un véritable dévouement et d'un esprit de sacrifice auquel nous devons rendre hommage.

Cette réunion a, en outre, montré que les jeunes conservateurs — il y avait là des intellectuels, des employés, des ouvriers — étaient décidés à apporter une collaboration entière et totale au mouvement qui s'esquisse pour la révision de nos valeurs politiques, dans le sens d'un attachement plus étroit aux réalités, tout en gardant l'idéalisme dont la jeunesse conservatrice s'est toujours inspirée.

Idéaliste, elle veut le demeurer, mais il ne faudrait pas croire qu'elle enserme dans ce mot toutes ses ambitions et qu'il suffit, pour la gagner, de faire résonner à ses oreilles les fleurs les plus délicates de l'éloquence, même parlementaire. Il faut aux jeunes des satisfactions plus substantielles. Nos autorités politiques se sont efforcées de les lui procurer, à plusieurs occasions, mais il reste encore à reconsidérer bien des problèmes dont la jeunesse demande des solutions pratiques, qui lui paraissent bien lentes à venir. On disait, l'autre jour, dans un article de *La Liberté* du 1^{er} août, sur *La jeunesse et la fête nationale*, que « chacun doit avoir la place de ses mérites et non pas les mérites de sa place ». N'est-ce pas là poser la question de la justice distributive, qui doit exister dans les démocraties, où l'activité civique n'est trop souvent reconnue chez quelques-uns, habiles à accaparer les puissants du jour et à les entourer d'un cordon de complaisances et de flagorneries ?

On a, dans certains milieux, trop souvent souri aux ébats politiques de la jeunesse, après avoir gémi sur son indifférence. Peut-être a-t-on trop souligné ses mécomptes et ses erreurs. Il n'est pas resté, heureusement, dans l'âme des jeunes, de l'amertume ou de l'hostilité, mais il a surgi chez eux un désir toujours plus grand d'entrer dans l'arène politique pour faire valoir leurs aspirations, leur force, leur courage et leur audace.

Le problème du travail en Suisse

Depuis que le Conseil fédéral a proclamé le droit de tous les Suisses au travail, de louables efforts ont été accomplis, un peu partout, pour créer des occasions de travail, ce qui est une impérieuse nécessité.

Les autorités responsables, commissions fédérales et gouvernements cantonaux ont établi des plans. On a même, en certains endroits, passé à l'exécution.

D'autre part — et c'est un point important — beaucoup d'employeurs, qui sont par définition les distributeurs du travail, ont fait des efforts qu'on ne saurait mésestimer. Les uns soutiennent par tous moyens licites leurs exploitations, fût-ce au ralenti; d'autres s'ingénient à faire place aux démobilités. Il serait injuste de ne pas reconnaître l'excellent esprit qui a présidé très souvent à cette tentative de fournir du travail à tous.

Il en est d'autres, malheureusement, qui n'ont pas fait encore tout ce qu'ils auraient pu et dû faire: qu'ils prennent garde de ne pas y être contraints par la force des choses!

Car le problème n'est de loin pas résolu. C'est à peine si l'on a trouvé des solutions partielles. Il faut oser le dire: si les statistiques n'accusent qu'un chômage minime, par rapport à celui d'avant la guerre, cela tient à ce qu'on a incorporé un grand nombre de sans-travail dans les détachements militaires ou paramilitaires. Or, cela n'est pas une solution: ce n'est qu'un palliatif.

D'aucuns, qui admettent que cette solution n'est que momentanée, pensent, par contre, que le problème sera résolu par la création de grands travaux. Il y a là encore une illusion qu'il est indispensable d'enlever à ceux qui la nourrissent.

Que de grands travaux soient nécessaires immédiatement pour permettre de lutter contre le fléau du chômage jusqu'à ce qu'on ait pu assurer à l'économie et aux professions un statut organique nouveau, c'est évident. Quand il n'y a pas de travail, il faut en inventer, même s'il n'est pas d'une urgence absolue. Mais nous pensons que les grands travaux ne sont qu'un pis-aller, un moyen tout à fait momen-

tané et transitoire, qui doit permettre à la révolution de nos institutions économiques et sociales de s'accomplir dans le calme et dans la paix.

Après quoi, les intérêts personnels ayant été subordonnés comme il se doit au bien commun et à l'intérêt national, il faudra absolument créer des conditions de vie susceptibles d'assurer effectivement à chacun la réalisation de son droit au travail.

Nous pensons que le problème du chômage dans notre pays ne peut et ne doit trouver sa solution que dans le cadre du métier et à la lumière d'une conception nouvelle de notre vie économique.

Nous estimons que la valeur sociale d'une entreprise ne doit plus être confondue avec sa valeur financière; l'essentiel n'est pas ce que l'entreprise rapporte au capital investi, mais les services qu'elle peut rendre au pays et le nombre de travailleurs qu'elle fait vivre.

Nous pouvons intensifier la capacité d'absorption de notre économie nationale. Chaque entreprise doit faire n'importe quel sacrifice pour garder son personnel et, si possible, l'augmenter, quitte à ce qu'on tienne compte, dans les charges fiscales, du service qu'elle rend au pays.

Le pays qui a financé la mobilisation peut soutenir l'effort des industriels et des commerçants qui, malgré de lourdes charges, font l'impossible pour conserver leur personnel.

D'autre part, dans l'industrie même, les traitements atteignant le superflu peuvent aussi se restreindre au bénéfice de ceux qui n'ont pas le nécessaire. Si cela est indispensable, les heures d'atelier doivent être diminuées pour permettre d'augmenter le nombre des équipes au travail. Dans toutes ces mesures, il ne s'agit pas d'une œuvre de bienfaisance, mais d'un acte de simple justice sociale. A l'heure grave que nous traversons, l'Etat doit prendre ses responsabilités, mettre au second plan les préoccupations d'équilibre budgétaire pour se consacrer à la défense de l'intérêt général, car si la patrie a le droit de demander la vie de ses enfants, elle a aussi le devoir de les aider à vivre.

Chiffres à méditer

La politique future du travail ne peut pas ignorer l'apport féminin dans le travail industriel en Suisse.

D'après les chiffres d'une statistique officielle, les ouvrières étaient 78.000 en 1888 et 127.000 en 1937. Dans ce dernier nombre, il y avait 43.000 ouvrières mariées.

Cela signifie clairement que 43.000 ménages suisses ne peuvent subsister sans l'apport de la maîtresse de maison travaillant en fabrique. Pourquoi? Assurément parce que la paye du mari n'est pas suffisante pour permettre à l'épouse de rester à sa place réelle, qui est à son foyer, ou, ce qui est pire encore, parce que le mari est au chômage.

Il y a là un problème auquel il faut absolument trouver une solution. Ou bien on laissera de plus en plus et définitivement la femme quitter le foyer, ce qui est un mal dont les conséquences sont extrêmement fâcheuses, ou bien on restreindra la proportion des ouvrières pour avantager le travail masculin.

La renaissance de la famille dépendra beaucoup de la solution qui sera donnée à ce problème.

Il n'y a pas de vacances pour le devoir

De nombreuses personnes jouissent actuellement d'un repos bien gagné et d'une détente heureuse, après des mois de travail dans les bureaux ou dans les ateliers. Elles ont raison de profiter de l'air pur et de la nature incomparable dont Dieu a paré la Suisse, et surtout nos montagnes, des Alpes grisonnes aux pré-alpes fribourgeoises.

Mais n'y a-t-il pas, parmi ces estivants, pas mal de gens qui pourraient se demander si les vacances dont ils jouissent ont été vraiment méritées par un labeur consciencieux et assidu? N'y a-t-il pas aussi, parmi eux, des personnes qui sont parties en vacances en laissant derrière elles des travaux inachevés, ayant négligé des tâches dont l'inaccomplissement sera peut-être préjudiciable à de pauvres diables?

Le devoir ne saurait jamais être mis en vacances. Il est là à chaque pas de notre vie. Faire son devoir, d'abord, et puis, après, se reposer.

Nous devons réagir contre le lymphatisme et l'a peu près. Dans la société future, l'heure sera aux énergiques, à ceux qui ne se payent pas de mots, mais qui ont le sens de l'action, même si elle doit entraîner quelques blessures, dans ce corps social tout enflé d'égoïsme. Ces blessures deviendront une saignée bienfaisante.

« Il faut que cela change »

On te parle, jeune citoyen. On vous répond, Monsieur!

Un débat, qui ne manquait pas d'intérêt, s'est engagé, ces temps passés, dans un journal de Suisse romande, entre un Monsieur et un jeune homme à propos du slogan « il faut que cela change ».

Le Monsieur a morigéné paternellement la jeunesse qui aspire à des changements, sans savoir exactement lesquels et qui critique, sans assumer elle-même des responsabilités. Il lui reproche notamment de s'en prendre au parlementarisme qui, dit-il, répond malgré tout aux aspirations profondes du peuple suisse, fier de cette institution, alléguant, pour confirmer cette opinion, le fait que le Grand Conseil vaudois n'a pas voulu diminuer le nombre des députés.

Parbleu! lui a répondu un jeune. « Vous semblez voir là un symptôme d'attachement de notre peuple au système en vigueur. N'était-ce pas plutôt la réaction bien naturelle de gens craignant de perdre des prérogatives auxquelles ils tenaient? Allez donc demander de porte en porte ce que le commun des mortels pense de notre système parlementaire. Ou il ne s'en soucie guère ou il le considère, pour le moins, avec scepticisme. »

Plus loin, le Monsieur a engagé la jeunesse à être moins prétentieuse et moins exigeante. Elle doit apprendre, dit-il, « qu'on crée une situation, qu'on n'en trouve pas une ». « Elle aussi, qui est amère et critique, et qui envie, qui croit plus aux « combines » qu'au mérite et à l'effort, elle devra à son tour aimer, vibrer, travailler en chantant, peiner. Alors, on pourra discuter: elle aura fait ses preuves. On pourra poser la main sur l'épaule de ce jeune impatient et lui dire... »

« Mais, pardon, interrompt le jeune homme. « Croyez-vous vraiment que la jeunesse craigne le genre de labeur auquel vous faites allusion? L'avez-vous observée pendant cette mobilisation? Avez-vous vu ses travaux et avez-vous constaté dans quel esprit ils ont été exécutés? Nous ne le pensons pas, sinon vous sauriez qu'une grande majorité des jeunes ne craint pas l'effort, quel qu'il soit. »

« Notre jeunesse est sportive. Il est possible qu'elle soit même énergique, plus courageuse, plus réaliste que celle d'une autre époque. Et elle n'est pas sotte. Ainsi, aucune génération n'a connu autant de candidats à toutes sortes d'examens et de diplômes. »

« Si, malgré cela, elle joue un rôle effacé et

se contente de proclamer l'éternel: « Il faut que cela change », c'est que quelque chose annihile ses efforts.

« ...Vérifiez donc la composition de nos gouvernements, de nos états-majors, de nos conseils de direction et d'administration, voyez qui mène notre commerce et notre industrie. Partout des gens âgés, voire très âgés.

« On se plaint des jeunes, mais s'ils cherchent à collaborer, on les évince gentiment: « Vous avez beaucoup d'avenir, mon ami », ce qui veut dire que ce sera pour plus tard. Tel un chef de bureau qui pour se rendre indispensable mettrait sous clef des documents essentiels à la marche de son service, les « vieux » gardent leurs secrets. Ils sont sans doute plus pondérés, plus expérimentés, plus intelligents. Mais au lieu d'entourer le jeune poulain et de lui apprendre ce qu'ils savent, ils l'engagent à vieillir, gardant pour eux, précieusement, ce qui serait susceptible de donner des atouts à la pire des concurrentes: la jeunesse. »

Il est pourtant normal que la jeune génération, mûrie par des mois de garde à la frontière entende avoir le droit de dire son mot, de collaborer activement à cette renaissance nationale qui s'avère indispensable. Pendant près d'une année, elle a servi le pays sous les armes. Elle va continuer à le servir, mais d'une autre façon, en lui consacrant le meilleur de ses forces.

Une bourde classique

Sous ce titre, un collaborateur de *La Jeune Suisse* s'est élevé, dans le dernier numéro du journal, contre ce qu'il croit être, en politique « la plus grande bourde, la plus vivace bien que la mieux réfutée — vivace peut-être parce qu'extrêmement commode —: c'est qu'il ne sert à rien de changer les institutions, mais qu'il faut changer le cœur de l'homme, c'est que n'importe quel régime est bon pourvu que les hommes soient bons, c'est que les institutions ne valent que ce que valent les hommes qui les servent ».

Et il met en garde ses camarades contre cette thèse qui, dit-il, risque de faire rater tout essai de rénovation. Les adversaires du renouveau s'en servent, en effet, pour décourager les élans de ceux qui voudraient améliorer le régime actuel; ils prétendent que la forme des institutions a peu d'importance, qu'on n'aurait à rien à les changer et qu'il est beaucoup plus utile de moraliser la nature humaine.

Sans doute, une rénovation qui ne serait faite que d'une réforme des institutions, sans qu'il y ait, parallèlement, un redressement des consciences et des cœurs, là où cela est nécessaire, n'aboutirait pas à un bienfait durable pour le pays.

Mais des redressements individuels ne sauraient suffire pour assurer la rénovation du pays. La société des bons, dans laquelle toutes les institutions se vaudraient parce qu'elles seraient servies par des hommes rénovés, est malheureusement une utopie; c'est une impossibilité.

Une réforme des institutions doit, presque généralement, accompagner les efforts individuels de redressement pour les rendre efficaces et utiles à la société.

Aucun régime ne sera jamais parfait; aucune institution ne pourra jamais changer la nature humaine.

Nous continuerons à être gouvernés par de simples hommes.

Mais les régimes ne sont pas indifférents. Il en est qui asservissent l'Etat aux individus, aux malins du moins; il en est au contraire qui, par leur structure même, placent le bien commun dans une lumière où l'on ne peut le perdre complètement de vue. Il en est qui, par leur structure même, favorisent peu à peu les abus; d'autres qui, par leur nature, feront régner une meilleure justice. Les institutions font réagir les hommes et déterminent, pour une part importante, leur comportement. C'est essentiel. Il faut agir sur l'homme par ce qui peut avoir prise immédiatement sur lui.

Voilà pourquoi les Jeunes conservateurs estiment nécessaire une révision de la constitution fédérale, sans quoi la rénovation nationale n'apportera pas, réellement, ce qu'on attend d'elle.

Changer les cœurs, oui, mais aussi corriger certaines institutions politiques et sociales qui ne servent plus le pays.

A nos camarades démobilités

S'il est, parmi nos camarades démobilités, des jeunes qui n'ont pas de travail ou qui sont en difficultés, qu'ils ne manquent pas de nous le faire savoir: la solidarité jeune conservatrice n'a jamais été un vain mot!

La vie économique

L'agriculture italienne

M. Tassinari, ministre italien de l'agriculture, tirant la conclusion de certains rapports relatifs à la production agricole, a souligné que la tradition rurale du peuple italien est la garantie certaine de succès immanquables.

Mettant en relief le fait que l'Italie donne aujourd'hui un magnifique exemple de force et de grandeur, le ministre de l'agriculture a conclu en disant : « Les paysans italiens, une fois de plus, participent activement à la réalisation dans le monde du principe fondamental d'un ordre nouveau. »

La situation des employés d'hôtel

Les délégations de la Société suisse des hôteliers et de l'Union Helvetia ont discuté le 29 juillet à Berne de la situation des employés d'hôtel. Ces deux associations ont décidé, d'un commun accord, de publier la résolution suivante :

La Société suisse des hôteliers et l'Union Helvetia sont très inquiètes de l'avenir du travail dans l'hôtellerie. Les employés de carrière qualifiés deviennent de plus en plus rares par suite de la diminution des possibilités de gain. Il y a en outre pénurie de jeunes employés possesseurs de la formation professionnelle nécessaire. Ces facteurs mettent très sérieusement en danger la qualité et les perspectives d'avenir de l'hôtellerie. Il faut immédiatement prendre des mesures pour conserver dans les entreprises hôtelières, grâce à une rémunération raisonnable, les employés d'hôtel qualifiés qui existent encore. On espère que les autorités prêteront leur appui à cette question qui intéresse toutes les régions de notre pays.

Les deux organisations décident que leurs bureaux de placement collaboreront étroitement et loyalement pour placer le mieux possible la main-d'œuvre encore disponible. Un plan sera établi en vue de cette collaboration.

Il devra être procédé très rapidement à une enquête sur les conditions de travail dans l'hôtellerie, si possible avec la collaboration des autorités civiles et militaires. Cette enquête est destinée à établir l'effectif de la main-d'œuvre et les possibilités de travail dont l'hôtellerie dispose à ce jour.

Des démarches seront entreprises en commun auprès des autorités militaires pour obtenir, le cas échéant et pour autant que cela soit possible au point de vue militaire, le licenciement des nombreux employés d'hôtel encore sous les drapeaux, pour que ces employés ne perdent pas tout contact avec leur profession. On devra avant tout insister sur la simplification et le fonctionnement plus rapide du système des dispenses et des congés.

Les deux organisations examinent la possibilité d'instituer des cours de plusieurs mois dans des camps d'éducation en vue d'une meilleure formation des jeunes employés. Ces cours ont besoin de l'appui de l'Etat.

La Société suisse des hôteliers recommande à ses membres, lors du réengagement de leur personnel, de donner la préférence à leurs anciens employés, aux employés mariés et en particulier au personnel qualifié de la branche. Il faut que l'hôtelier engage de nouveau davantage de personnel masculin.

Patrons et employés doivent, pour se procurer du personnel ou du travail, utiliser toujours plus et de manière plus exclusive les services de placement des organisations professionnelles. Ces bureaux qui, en principe, s'occupent de placement contre des taxes modiques, surveillent la plus grande partie du travail de l'industrie hôtelière en Suisse. Plus l'offre et la demande se concentrent dans leurs bureaux, plus vite et mieux seront servis patrons et employés.

AUTOMOBILISME

Les automobiles françaises réquisitionnées

En France, on annonce que les propriétaires de véhicules automobiles réquisitionnés pourront prochainement rentrer en possession de leurs machines.

Toutefois, lesdits propriétaires devront s'engager : à reprendre leur voiture dans l'état où elle se trouve actuellement, sans aucun droit à l'indemnité pour usage ou détérioration ; à renoncer à tout recours ultérieur contre l'Etat ; à conserver ce véhicule pour leur usage personnel pendant six mois au moins !

Il est vrai qu'en France ces véhicules avaient été achetés par l'Etat au moment de la réquisition.

Armée suisse

Le sport et l'armée

Le service des sports du 1^{er} corps d'armée, qui commençait à s'organiser au moment où est intervenue la mobilisation de mai, vient de reprendre son activité.

On a prévu, à Lausanne, un entraînement qui a lieu tous les vendredis, samedis et dimanches, en vue des championnats militaires qui se dérouleront à la fin d'août, à Thoune.

De plus, un cours de perfectionnement, ordonné par le commandant du 1^{er} corps d'armée, aura lieu à Lausanne pendant quatre jours, à partir de lundi prochain, 12 août.

Le service des sports du 1^{er} corps est à Lausanne, Métropole-Bel-Air 10, téléphone 3.70.31.

RADIO

Samedi, 10 août

Radio-Suisse romande

11 h., émission commune. 12 h. 30, gramo-concert. 12 h. 55, suite du gramo-concert. 13 h. 20, Frédéric Chopin : quatre pièces célèbres. 14 h., musique de chambre. 14 h. 40, concert par disques. 15 h. 10, causerie scientifique. 15 h. 20, récital par M. André Szatmary, baryton. 16 h. 20, thé-dansant. 17 h., émission commune. 17 h. 20, intermède. 17 h. 40, musique légère. 18 h., poèmes de chez nous, dits par André Davier. 18 h. 15, une chanson du pays. 18 h. 55, communications diverses. 19 h., *Les papillons*, Schumann. 19 h. 15, *Un reporter vous parle* : Fred Poutin. 19 h. 30, l'orchestre Will Glahé. 20 h., musique ancienne de divertissement, par l'orchestre de la Suisse romande. 20 h. 55, soli de vibrapone. 21 h. 5, concert par la Mandolinata de Genève. 21 h. 30, le siffleur Roulin dans son répertoire. 22 h. 30, *Cantique suisse*.

Radio-Suisse allemande

11 h., disques d'opérettes. 13 h. 30, concert militaire. 14 h. 15, une promenade radiophonique de Zurich à Rapperswil, par A. Welte. 16 h., chansons populaires. 16 h. 30, *La voix et la langue dans le règne animal*, causerie. 19 h. 14, *Sérénade No 10 p.* instruments à vent, Mozart. 21 h. 15, musique de danse.

Radio-Suisse italienne

11 h., émission commune. 12 h. 40, musique de danse. 13 h. 15, mélodies suisses. 19 h., les disques désirés par les auditeurs. 20 h., les plus belles valse, pour orchestre, avec Marianna Caula, soprano.

Ondes courtes

Radio-Vatican (48 m. 47), 19 h., conférence en français.

Informations

Suisse : Sottens, 7 h., 12 h. 45, 19 h. 50, 22 h. 20. Beromünster, 7 h., 12 h. 30, 19 h. 30, 22 h., Monte-Ceneri, 7 h., 12 h. 30, 19 h. 20, 21 h. 50.

Emissions en français de Radio-Vatican : mercredi et samedi, à 20 h., sur 48 m. 47 ; dimanche, à 11 h., sur 31 m. 06.

Radio-journal de France : 7 h., 8 h., 13 h., 19 h. et 20 h.

Bulletins d'informations en français de la B.B.C. : 13 h. 15 (49 m. 50, 25 m. 20) ; 18 h. 15 (ondes courtes) ; 19 h. 15 (373 m. 1) ; 20 h. 15, 22 h. et 0 h. 45 (261 m. 10).

AVIATION

La production aéronautique allemande

Suivant une information de techniciens suédois, l'industrie allemande produit actuellement 1800 avions et 2500 moteurs par mois.

SOMMAIRES DES REVUES

La Femme d'aujourd'hui du 10 août. Genève-Plage ou Paquis-Plage, reportage illustré de nombreuses photographies. — *La panne*, nouvelle inédite, par M. de Carlini. — *La classe dans un wagon*, reportage. — *En pages de mode* : L'art et l'ordre chez soi ; crochet national ; tricot d'art ; pour les enfants ; soie ou tissus lavables. — Sixième série de notre grand concours d'été.

LES SPORTS

Avant les championnats suisses d'athlétisme

On a appris la fixation aux 24 et 25 août des championnats nationaux d'athlétisme. Zurich s'est chargé de l'organisation de ces championnats sur le Letzigrund.

Par ailleurs, Zurich convie les athlètes de Suisse dimanche 11 août, à un meeting national qui constituera un excellent entraînement pour tous. Les ins-

criptions pour ce meeting sont particulièrement nombreuses et on note, en particulier, celles de militaires en service.

La boxe

Les deux boxeurs italiens Orlandi et Locatelli se sont rencontrés, pour la sixième fois, à Milan. Cette fois, la victoire est revenue, aux points, à Orlandi, mais la décision n'a pas été accueillie avec satisfaction, car, de l'avis général, le match a été équilibré.

Secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher



CELA POURRAIT AUSSI VOUS ARRIVER!

Rien de plus naturel que l'homme transpire - il transpire en moyenne un litre par jour. Mais il n'est rien de plus désagréable pour ses semblables qu'une certaine Odeur Corporelle (O. C.) qui se développe lorsque la transpiration sèche sur la peau et se fixe dans les pores.

Afin d'être certain de ne pas incommoder votre entourage, vous devriez vous laver chaque jour avec le savon Sunlight Double-morceau; sa mousse merveilleuse pénètre profondément dans la peau, emporte la sueur et avec elle l'O.C. si désagréable. La transpiration desséchée sur la peau peut provoquer de l'O.C. en 24 heures, mais des lavages et des bains réguliers avec le savon Sunlight Double-morceau vous assurent un bienfaisant sentiment de fraîcheur corporelle. Toute personne encline à l'O. C. - et nous le sommes tous - ignore généralement pourquoi on l'évite. Le danger d'O. C. sera supprimé par des lavages et des bains réguliers avec le savon Sunlight Double-morceau.



Etoiles dans la nuit

par MATHILDE ALANIC

Lydie, debout devant son chevalet, se retint d'envoyer sa boule de mie de pain à la tête de l'éhontée. Et sa voix, qui se faisait peu entendre à l'ordinaire, résonna, haute et claire :

— Se moquer est à la merci de la première évaltonnée venue! Ça n'a, d'ailleurs, aucune importance. Morgat est au-dessus de ces attaques; mais c'est une sottise quand on est artiste — ou qu'on aspire à le devenir — de rabaisser le mérite de celles qui font honneur à notre corporation par la dignité de leur caractère, et leurs talents reconnus — qu'ils nous plaisent ou non!

— Rien de plus vrai! opina la massière, féministe militante. Si nous désirons que les hommes nous rendent justice, ne nous amusons pas à nous assommer réciproquement au jeu de massacre. Et puis, je pense avec Trémoré que Morgat, par sa probité d'artiste, sa droiture, sa générosité aussi envers les malchanceuses de notre profession, a droit à nos égards.

— Moi, je connaissais le nom de Claude Morgat avant mon premier séjour en France, déclara Laura Brown. Ses œuvres étaient très estimées aux Etats-Unis — spécialement ses pastels, portraits ou fleurs.

— Ah! parle encore, marmonna l'irréductible gavroche, traînant sur les mots. Mais le débat s'étouffait. Le maître arrivait pour la révision des esquisses.

Lydie, au vestiaire, serra la main de Laura avec effusion.

— Merci, miss Brown, vous m'avez fait bien plaisir en défendant les talents de Claude Morgat, ma grande amie.

— J'ai dit ce qui est vrai, répondit la jeune fille, de sa voix cristalline qui faisait penser au jagement d'une source. C'est toujours très agréable de pouvoir exprimer une vérité qui est bonne, n'est-ce pas?

— Comme vous dites ça gentiment! fit Lydie, conquise par la modestie du ton, des manières, et l'expression timide du regard couleur de verdure dorée.

Comment, après cet échange d'aménités, se refuser à faire route de compagnie, alors qu'on suit la même direction, Laura demeurant dans une pension de la rue Le Goff, tout près du coin de la rue Soufflot où habitait Lydie?

L'habitude fut vite prise de se rejoindre à la sortie du cours et lorsqu'on se rencontrait sur la terrasse ou dans les allées du Luxembourg.

Laura, d'une rare discrétion, n'abordait jamais Mlle Trémoré sans y être encouragée par un signe, un sourire. Lydie ne tarda pas à prendre intérêt pour la petite étrangère, toujours seule, et qu'elle trouvait souvent pensive et taciturne. Etait-ce la pénurie de ses ressources qui la mélancolisait ainsi? ou portait-elle en l'âme quelque plaie secrète? Peut-être souffrait-elle seulement de la nostalgie que doit ressentir une jeune créature errante, sans attaches à une patrie.

Le père, Irlandais, s'était marié, au cours d'une vie nomade, avec une jeune Russe, à Moukden. Laura était née là-bas. Dès l'enfance, elle avait déjà visité une partie de la terre. De quatorze à seize ans, elle séjourna à Paris — ce qui expliquait son français presque impeccable — son père étant alors employé

principal d'une agence de voyages. Puis, il avait fallu retourner dans l'Amérique du Nord. Quelques années encore, Laura se voyait toute seule. Alors elle était revenue à Paris, l'unique endroit de ce vaste monde qui fut pour elle presque un pays...

Triste histoire, peu à peu contée!...

Lydie compatit à cet esseulement, à cette pauvreté inavouée. Un jour, en dépit des effarouchements de Laura, elle obligea celle-ci à monter ses deux étages.

— C'est l'heure du thé. Vous rencontrerez Claude Morgat et sa fille adoptive. Mon amie ignore, naturellement, l'outrage... et votre intervention généreuse. Mais je l'ai disposée à vous bien accueillir.

Et, en effet, l'accueil fut si bienveillant que la tremblante Laura fut vite rassurée. Lydie la bourra de triandises de choix, avec l'espérance secrète de suppléer ainsi à l'insuffisance alimentaire de la très médiocre pension, si peu attractive avec ses rideaux fanés derrière ses vitres poussiéreuses...

IV

— Des visites! s'écria Lydie, épouvantée, levant les bras au ciel! Seigneur, j'en appelle à Vous! Pouvait-on prévoir pareil conseil venant d'une Claude Morgat! Ma liberté compromise, mon temps gâché, mes projets à la dérive, à la merci de n'importe qui, dorénavant!

— On m'accuse déjà de l'accaparer au détriment des amis de ta famille! Ne me laisse pas vilipender! Je te conduirai, moi, un de ces prochains dimanches, chez Mme du Crettois, qui fut mon amie de couvent, à Vannes. Elle a connu tes parents quand son mari dirigea le département de Loire-et-Sarthe. Elle sera enchantée de te revoir.

— Mme du Crettois... oui, j'admets encore Mme du Crettois. Elle a un joli sourire! Mais, on rencontrera chez elle toute la terre! Et je vais me trouver happé par mille tentacules! Claude, vous êtes terrible... Et puis... il sera nécessaire de me renipper... Mon assortiment touche à sa fin.

L'artiste se mit à rire.

— « Quelle robe mettrai-je », médite la Ninon de Musset, alors que son destin est en jeu! Les jeunes filles d'aujourd'hui sont donc identiques à celles d'avant-hier, quoi qu'elles prétendent?

... Dans l'immense salon, tendu de somptueux Gobelins, fleuri d'orchidées et d'œillets en tous ses angles, un panorama d'histoire de Lutèce devant ses hautes fenêtres, la maîtresse de ce lieu solennel réchauffait la pompe officielle, étalée des corniches dorées aux tapis d'Aubusson, par sa grâce avenante et expansive. Blonde, épanouie et fraîche comme la reine que peignit Rubens, Mme du Crettois, foncièrement bonne, ne pouvait se tenir d'accueillir les indifférents, voire les importuns, en amis désirés.

Cependant un contentement plus sincère éclairait, de temps à autre, d'une flamme plus vive les yeux bleu saphir, quand, dans le défilé des visiteurs, surgissaient des figures connues et aimées.

(A suivre.)

CALENDRIER

Samedi 10 août

Saint LAURENT, martyr

Saint Laurent, diacre de l'Eglise de Rome, mourut brûlé sur un gril de fer rougi au feu, en 258, durant la persécution de Valérien.

†

Monsieur Ernest Pittet, caporal de gendarmerie retraité, à Fribourg ; Monsieur et Madame Maurice Pittet-Brohy et leur fils Ernest, à Fribourg ; Monsieur Benoît Piller, à Fribourg ; les familles Tinguely-Piller, à Montet, Clerc-Piller, Krattinger-Piller et Roux-Piller, en France, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Ernest PITTET
née Mélanie Piller

leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée le 9 août, après une pénible maladie, chrétiennement supportée, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à la cathédrale de Saint-Nicolas, dimanche 11 août, à 14 heures. Domicile mortuaire : rue des Bouchers, 93. Honneurs à la sortie de l'église. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'office de trentième pour le repos de l'âme de

Madame Anna THALMANN
née Andrey

sera célébré à l'église de Saint-Jean, samedi, 10 août, à 8 heures.

Cinéma ROYAL

Dès ce soir, à 18 h. 30 et 20 h. 30
UNE SPIRITUELLE COMÉDIE MUSICALE

LA BELLE HONGROISE

Tout le charme de la Hongrie et de ses tziganes
avec Zarah LEANDER
la vedette la plus réputée.

En complément de programme

1. GIBRALTAR, documentaire.
2. Le GENERAL GUISAN remet les drapeaux aux troupes d'aviation (film spécial, réalisé par le Service des films de l'Armée).
3. Les actualités mondiales U. F. A.
4. LES NOUVELLES ACTUALITÉS SUISSES.

5-142

Réservez à temps.



Faites-vous une course dimanche ?

N'oubliez pas d'emporter dans votre rucksack du bon pain Lang. Il est délicieux et bien cuit.

Il se maintient longtemps frais et savoureux. Vous vous en régalez.

E. LANG, Boulangerie-pâtisserie, Les Daillettes
Service à domicile. Demandez téléphone 1278.

Dimanche et lundi,
11 et 12 août

BÉNICHON

aux

Bains de Bonn

20 min. de la station C. F. F. de Guin Recrotzon, dimanche, 18 août.
Se recommande :
Fam. SCHMUTZ.

travailler... travailler
Biomalt
donne de l'énergie

Aliment fortifiant concentré en boîtes à Fr. 1.80 et 3.20

HAUTEVILLE
Dimanche 11 août
AUBERGE DE LA CROIX-BLANCHE
CONCERT

Invitation cordiale. 206-35
Gilbert MORET.

POMPES FUNÈBRES
GÉNÉRALES
Tél. Appart. 9.94
ou Magasin 9.95
Ad. GENDRE
TRANSPORTS Arcade de la Gare FRIBOURG

Au CAPITOLE

Ce soir, à 18 h. 30 et 20 h. 30
Continuation du gros succès
de Tyrone POWER et Sonia HENIE
DANS

La FILLE du Nord

Une œuvre débordante d'action, de charme
et de gaieté. 105-14

A ne pas MANQUER

CINÉMA LIVO

Ce soir, 20 h. 30

Un ensemble des meilleurs artistes, Harry Baur, Marie Bell, Pierre Blanchard, Fernandel, dans

CARNET DE BAL

TARIF RÉDUIT

FIANCÉS

De superbes chambres à coucher, en bon noyer ramageux, avec un grand lit de milieu ou lits jumeaux, mat ou poli, depuis 720 fr.

Salle à manger, avec une grande desserte en noyer, une table-rallonge et six chaises, depuis 450 fr.

Malgré la hausse des matières premières, je vends et accepte toujours des commandes aux anciens prix. Profitez, car c'est le dernier moment. 40.830

Ebénisterie PAUL BAULA, Belfaux.

ON DEMANDE
un bon

Domestique

de campagne

sachant traire, chez
Martin Cherbuin,
Corcelles p. Payerne.

On cherche à acheter un

domaine ou pâturages

pour placement.
Faire offres par écrit,
sous chiffres P 254-1 F,
à Publicitas, FRIBOURG.

Si votre fils désire apprendre bien et promptement

L'ALLEMAND

adressez-vous au P 1490 Lz
Collège catholique Saint-Michel à Zoug.

A VENDRE

petit char à pont, neuf,
pour une vache, et un
collier. 40.826

S'adresser :
M. E. Savarioud,
Corminbœuf.

A VENDRE

Rayonnage et agencement
de magasin de tabacs et
librairie. 40.828

S'adresser magasin
Naville & Cie, Arca-
des de la Gare 20 s.,
FRIBOURG.

TECHNICUM DE FRIBOURG

(Ecole des arts et métiers) forme des :
Electrotechniciens, techniciens - archi-
tectes, chefs de chantier, maîtres et
maîtresses de dessin, peintres-décora-
teurs et dessinat d'arts graphiques,
mécaniciens, menuisiers, lingères, bro-
deuses, dentellières.

Etudes 5 à 8 semestres. Diplôme
officiel. Internats pour jeunes gens et
jeunes filles. — Rentrée 1er octobre.
PROSPECTUS. Téléphone 2.56.

« Nos Libertés »

Bréviaire du Citoyen

Prix : Fr. 2.—

Aux Librairies St-Paul, Fribourg

Bottines de
Dimanche :
en cuir box, semelles cuir.
Fr. 15.80

doub. peau 16.80
Boxcalf, 2 se-
melles de cuir
Fr. 21.80 & 19.80



Richelieu, noir ou brun **13.80**

Kurth Fribourg
Rue de Lausanne, 51
Rue de Lausanne, 14

On demande un bon

VACHER

Gage à convenir.
S'adresser à Ernest
VARRIN, SELEUTE,
près St-Ursanne (J. B.).

A vendre, pour cause
de partage, à St-Syl-
vestre, à ¼ d'heure de
l'église et de la laiterie,
un 76-191

Domaine

en un seul mas,
de 23 ¼ poses de terre
et 1 ¼ pose de forêt.
Pour visiter et faire
offres de prix, les ama-
teurs sont priés de
s'adresser à Robert Jelk,
Bureau de poste, Saint-
Sylvestre.

Droit comme un I
vous vous tiendrez avec
nos petits redresseurs,
forçant la position sans
général. BAS PRIX, dep.
Fr. 13.50, suivant âge.
Envois à choix,
R. MICHEL, spécialiste,
Mercurie, 3, Lausanne.

Voyagez ! Les vacances des uns donnent du travail aux autres !

Et pour profiter au maximum de vos vacances, passez-les en

VALAIS

La région du beau fixe

le pays des vieilles traditions, dans le décor des hautes Alpes.
Plus de 100 stations d'altitude, que vous visiterez avantagement
grâce à l'abonnement suisse de vacances. Le trajet par
le Loetschberg à l'aller ou au retour sera pour vous un
enchantelement. Et n'oubliez pas les lignes de Brigue-Viège-
Zermatt et Fourka-Oberalp.

Pour les vacances



Chapeaux sport,
beau feutre lapin,
grand choix de
teintes

14.50



Jolie cloche en
feutre d'été,
belles teintes
mode

8.90



Pour le sport
et le voyage,
Chapeaux en piqué
forme turban

4.90

Aux Trois Tours

Parc avicole

près ville, bâtiment neuf de 3 étages vitrés,
grands poulaillers, élevage de 4 à 5000 bêtes.
Toutes dépendances utiles et matériel d'exploit-
ation compris. Conditions favorables.

S'adresser à : A. FROSSARD, Tivoli 2,
Fribourg. 15-6

DIMANCHE 11 AOUT
COURSE EN « PULLMAN-CAR »
Col du Bruch-Spiez
Thoune-Berne

FR. 5.50 DÉPART : 13 h. Baromètre
ETAB. DES CHARMETTES S. A.
Téléphone 1500.

4.000 fr.

à 5 % pour 5 ans sont
demandés par une entre-
prise sérieuse.

Faire offres écrites à
Publicitas, BULLE, sous
chiffres P 2416 B.

Bern

im Sommer:

Herrliche
Teekonzerte
im schönen

**Kursaal-
Garten**